

SOMMAIRE

Editorial	1
Dossier: Les hr 3	3
humanité en marge	3
handicap des préjugés	8
O.N.U.: Déclaration des droits des handicapés ...	12
A. Gakwaya: La mystique de l'Abbé Froipont ...	15
Gatagara: Rapport d'activité	20
Bergeron: La rééducation des sourds-muets au Rwanda	32
Kabengerwa - Colpoert: Malades mentaux et psychiatrie au Rwanda	40
Mtshwira: La famille de MEKA	45
M. F. Umuntu: Témoignage	49
P. Guilbaud: A quand la Bible œcuménique en kinyarwanda?	55
J.M. Top: De l'usage des médicaments au Rwanda	60
Muny - Hategeka: A Nyundo: Comment naît un synode? ...	65
Lombrière - Lugan: Rumunura: La famille au Bugoyi	82
Auteurs recensés:	93
Harroy - Lane - Byuma - Gasana - Kamaya - Elite/Dion	106
Courrier des Lecteurs	106
M. Kamurase - M. Donnet - A. Dejemeppe - F. Funga	106

DIALOGUE

DIALOGUE N° 87
Juillet-Août 1981

Editorial

NOUS SOMMES TOUS DES HANDICAPÉS

Il y a quelques vingt ans un prêtre belge, professeur de latin dans un collège du Rwanda, laissa Virgile, Cicéron et ses étudiants pour se dévouer aux handicapés. A l'origine de la vocation de l'Abbé Fraipont-Ndagijimana se situe la rencontre que fit ce prêtre avec un petit polyo, rampant dans la cour d'une maison. Aux Indes, Mère Thérèse quitta aussi son collège chic à la vue des affamés qui s'entassaient dans un hall de gare.

Nous côtoyons des sourds, des éclopés, des aveugles, des malades mentaux ... mais les rencontrons-nous? Côté n'est rien. Seule la rencontre peut faire naître une relation nouvelle qui bouleverse un comportement. Il faut aller jusque là.

En cette année internationale des handicapés, DIALOGUE, en présentant une série d'articles sur ce thème, voudrait amorcer un changement dans l'esprit et le cœur de ses lecteurs. Les handicapés ne nous demandent pas de nous apitoyer sur leur sort. Ils demandent justice, simplement. Ils veulent étudier, travailler, se marier et enfanter comme les autres. Ils veulent se déplacer en taxi comme les autres. Ils refusent d'être des bêtes curieuses exposées à la curiosité malsaine des enfants et parfois, hélas, des adultes aussi. Ils ne veulent pas seulement la charité, ils veulent d'abord la justice. Comme les autres hommes.

DIALOGUE n'a pas voulu recenser ici tous les handicapés. Il n'a relevé que les plus saillants. On aurait pu évoquer aussi les aveugles, les lépreux, les tuberculeux, mais encore les albinos, et pourquoi pas les filles-mères, les prisonniers, les batwa, les réfugiés politiques, les analphabètes, les chômeurs... La liste des handicapés sociaux s'allonge chaque jour. Et que dire alors de ceux qui apparemment sont intégrés physiquement, mais gravement déficients dans leur caractère et dans leur âme ... Ceux qui savent penser, mais qui ne savent pas aimer ...

Oui vraiment, nous sommes tous des handicapés!

Parait tous les deux mois. Aborde tous les problèmes de la vie au Rwanda dans une perspective chrétienne.

Abonnements: Rwanda: Un an: 600 fr. rwandais / Etudiant 400 fr.

Banque Commerciale du Rwanda n° 3778 Kigali
ou par mandat-poste Dialogue B.P. 572 Kigali
ou par un Economat Général.

Etranger: Un an: 800 fr. belges

CCP 000-0031366-35 Abbé J. Massion, Bruxelles.

On peut aussi souscrire un abonnement chez le Père Louis PIEN
à Gemeca (Procure de Kigali).

En vente à la Librairie Caritas, à Kigali.

Adresser la correspondance:

Rédaction « Dialogue » B.P. 572 Kigali
Abonnements « Dialogue » B.P. 277 Kigali

IMPRIMERIE DE KAGAGATI

ONT COLLABORE A CE NUMERO

Articles

- F. MAYOR , directeur général adjoint de l'UNESCO
P.O.MBA, professeur à l'université d'Ibadan , Nigeria
A. GAKWAYA, directeur du Département de Réintégration,
Gatagara, Kigali.
M. BERGERON, directeur du Centre pour Sourds-Muets,
Butare
G. KABENGERA-A. COLPAERT, du Centre CARAES, Ndera
C. NDIRUSHWA, directeur du Club Rafiki, Kigali
M.F.MUTONI, étudiante à l'Ecole d'Infirmières, Rwamagana
P. GUILBAUD, bibliste et missionnaire, Kigali
J.M.TOP, pharmacien au BUFMAR, Kigali
G. MUSY : dominicain , de la Revue Dialogue, Kigali
J.B.HATEGEKA, Vicaire général du diocèse de Nyundo
C. LOMBRISER, dominicain, Club Rafiki, Kigali
B. LUCAN, professeur, U.N.R., Butare

Recensions:

- P. CATTIN, professeur au Collège St André, Kigali
E. DOUTREPONT, psychologue et chercheur, CARAES, Ndera
A. RUBAVIZA, de l'AIDR, Kigali
I. MAJANGWE, frère jésuite, Kigali
A. SIBOMANA, MINEDUC, Kigali

Courrier

- M. KAMURASE, séminariste, Nyakibanda
M. DONNET, prêtre, Kibangu
A. DEJEMPEPE, père blanc, Rwamagana
F. FUNGA, économiste à TRAFIPRO, Kigali

Les handicapés

Une humanité en marge

Le nombre des handicapés physiques, sensoriels et mentaux est évalué à 450 millions, soit 10% de la population mondiale. Selon des estimations récentes de l'Organisation Mondiale de la Santé, ce chiffre serait encore plus élevé (13% environ) et, fait encore plus grave, l'ampleur du problème, que ce soit au plan qualitatif ou quantitatif, ne fait que croître. Aux causes majeures des déficiences ou des handicaps - maladies parasitaires, infections en cours de grossesse ou malnutrition pendant la gestation et les premiers mois de la vie - sont venus s'ajouter, d'une part, le nombre croissant des accidents de la circulation ou du travail, et de l'autre les séquelles de l'alcoolisme ou de la toxicomanie. Il s'agit donc d'un problème qui concerne aussi bien les pays développés que ceux en développement. Si les causes premières des invalidités et leur nature diffèrent, les perspectives - pour diverses raisons certes - sont également sombres.

Et cette analyse ne tient pas compte des conséquences de la guerre, d'une guerre permanente qui pourrait atteindre, compte tenu de l'importance et de la nature des moyens de destruction modernes, des proportions catastrophiques. Les perspectives, là aussi, sont très sombres.

Il faut donc prendre d'abord toutes les mesures possibles pour éviter qu'apparaissent les causes de ces invalidités. Et lorsqu'elles sont présentes, la société et les pouvoirs publics ont le devoir de tout mettre en oeuvre pour lutter contre elles avec l'attention qu'elles réclament, en utilisant toutes les connaissances actuelles, et permettre ainsi aux personnes handicapées de normaliser, dans toute la mesure du possible, leurs conditions d'existence.

L'Année internationale des personnes handicapées, proclamée par les Nations Unies, doit marquer le début d'une action vigoureuse, imaginative et concertée, au

niveau international, en faveur de tous ceux qui, de naissance ou par accident, souffrent d'un handicap quelconque. Le thème de cette Année internationale est "la pleine participation et l'égalité" des handicapés. Oui, une participation aussi grande que chaque cas le permet, et une égalité totale. Le monde, heureusement, va peu à peu vers une personnalisation des soins éducatifs et sanitaires. Chaque personne est unique... et réclame une stratégie et une action appropriées.

L'Année internationale nous donne une excellente occasion de jeter les bases - et dans ce cas, il s'agit d'une véritable exigence éthique - d'une action attentive et personnalisée envers les handicapés, qui y ont droit et qui attendent, avec un espoir que nous n'avons pas le droit de décevoir, de voir comment la communauté internationale entend les prendre en considération et si elle est prête à leur accorder toute l'aide possible.

En cette année 1981, chacun de nous se doit de faire prendre conscience autour de soi de l'ampleur du problème et, surtout de la nécessité d'agir, de manière organisée et efficace, pour prévenir, soigner et réhabiliter, en mettant à profit toutes les ressources de nos connaissances scientifiques et techniques. Et ceci - j'y insiste - sans aucune nuance de bienfaisance ou de charité mal comprise : il s'agit des Droits de l'Homme... Ceux-là mêmes qui se voient empêchés d'exercer certains droits doivent justement la possibilité de jouir pleinement des droits qui sont compatibles avec leur condition. Récemment, ces droits, reconnus par les Nations Unies, ont été inscrits dans la Constitution d'un certain nombre de pays. C'est un exemple à suivre car il donne la mesure de l'attention accordée par l'Etat à tous les citoyens sans exception ni favoritisme.

A mon sens, le premier droit de toute personne handicapée est de ne pas l'être. Le plus important est donc d'éviter par tous les moyens que n'apparaissent des handicaps, qu'ils soient physiques, sensoriels ou mentaux. C'est pourquoi il nous faut, d'une part, poursuivre nos recherches en vue de mieux déterminer l'ori-

gine de ces handicaps, et, de l'autre, appliquer - c'est là que réside la plus grande inégalité et injustice - les connaissances déjà à notre actif.

On peut mener une action importante au niveau de la loi, de l'assistance, de l'éducation, du travail et de la prévention, et l'on a beaucoup à tirer de l'expérience des autres pays en procédant à un échange des informations ou des résultats obtenus. Il faut être informé si l'on veut être conscient et conscient si l'on veut se sentir concerné.

L'année 1981 doit marquer le début d'une ère nouvelle où un intérêt accru soit témoigné envers tous les handicapés sans distinction et où la coordination des efforts s'étende au niveau national ou international. Au niveau national : par la création de diverses associations fonctionnant efficacement et favorisant la mise en place ou la mobilisation de systèmes d'information scientifique et d'information du public; par l'application de mesures préventives (conseils génétiques, vaccinations, examens biologiques précoces, réglementations visant à éviter ou réduire les accidents de la circulation ou du travail, préservation de la paix dans la justice, etc.); par le développement d'une éducation spécialisée qui soit le plus possible intégrée mais surtout personnalisée; par la rééducation totale et l'incorporation dans le milieu professionnel; par la participation, aussi complète que possible, à la vie culturelle, politique, sociale et économique; enfin, par la suppression des obstacles que crée, par exemple, l'architecture.

Au niveau international : par l'action concertée des institutions spécialisées et compétentes (en particulier l'Organisation Mondiale de la Santé, la FAO, l'OIT, l'UNESCO) ainsi que celle des autres organismes directement concernés, comme l'UNICEF et le Programme Mondial d'Alimentation. Avec l'aide indispensable des organisations non gouvernementales appropriées, leur rôle sera d'établir les directives qui permettront, une fois celles-ci acceptées

et appliquées par les différents Etats, de lancer en 1981, dans le domaine des droits de l'homme comme dans celui de la solidarité humaine et internationale, une action animée par l'esprit de collaboration sans réserve qu'elle réclame d'urgence.

L'Unesco, organisation qui s'oppose avec la plus grande vigueur à toute espèce de discrimination, ne peut que préconiser d'intégrer dans la société, le mieux possible, et avec ce souci d'une attention "personnalisée", chaque personne handicapée. Cela signifie d'abord qu'il faut réduire le plus possible le handicap dans ce qu'il a de "spécifique", grâce aux connaissances, aux techniques et aux innovations les plus récentes. Et cela veut dire aussi qu'il ne faut pas créer de cloisonnement, car le "droit à la différence", mal interprété, peut se muer en une ségrégation de fait alors qu'il s'agit en réalité de parvenir au résultat inverse. C'est pourquoi il faut fournir une aide "spécifique" - c'est en cela que réside l'action vraiment "spécifique" - aux parents, aide immédiate et aide pour leurs projets d'avenir en fonction de la gravité et du caractère plus ou moins irréversible du handicap qui affecte leurs enfants. C'est pourquoi il faut, en priorité, aider la famille, car, dans la majorité des cas, il n'existe pas d'autre école, d'autre centre de formation ou d'institution qui puisse ou doive se substituer à elle. C'est pourquoi encore il faut aider et éduquer, avec tous les moyens disponibles, les personnes handicapées, aider et former les maîtres spécialisés et les personnes qui, sous quelque forme que ce soit, sont amenées à contribuer au processus d'intégration. C'est pourquoi enfin, et ceci est essentiel, il faut "éduquer spécifiquement" la société et les citoyens afin qu'ils "sachent" faciliter l'intégration et limiter la "différence" et la "dépendance" au nom de la solidarité humaine.

Si l'Année internationale des personnes handicapées est, d'abord, l'année de l'intégration dans toute la mesure possible et pour chacun des cas, elle marquera aussi le début d'une prise de conscience dans un domaine qui nous touche tous profondément.

Lors de sa dernière Conférence générale à Belgrade, l'Unesco a adopté à l'unanimité une résolution par laquelle elle invite ses Etats membres à mettre en pratique, avec une attention particulière, toutes les mesures susceptibles de bénéficier aux personnes handicapées. Nombreux ont été les pays, quels que soient leur attitude et leur niveau de développement, qui ont manifesté, par leur porte-parole, le profond intérêt qu'ils portaient à ces problèmes. Les actions déjà entreprises ou programmées dans certains pays sont une autre raison d'espérer.

C'est une espérance que nous ne pouvons décevoir chez tous ceux qui ont tant besoin d'encouragement - d'actes et non de paroles - au seuil de cette année 1981.

Frédérico MAYOR (1)

(1) - FREDERICO MAYOR, biochimiste espagnol, est Directeur général adjoint de l'Unesco. Il a été professeur de biochimie et directeur du département de biochimie et de biologie moléculaire de l'Université autonome de Madrid. Il a été également recteur de l'Université de Grenade, sous-secrétaire de l'éducation et de la science de son pays, et il est membre de diverses académies et sociétés scientifiques européennes et américaines. Entre autres travaux scientifiques, il faut signaler ceux qu'il a consacrés aux causes de l'arriération mentale.

NOTE

Cet article et celui qui suit sont extraits du "Courrier de l'UNESCO",

Rédaction

Le handicap des préjugés

Aucun effort d'imagination ne peut vraiment faire comprendre à qui entend normalement ce qu'est la vie d'une personne atteinte de surdit   d  s la naissance ou en bas   ge.   tre sourd, c'est   tre priv   du plaisir de la musique, mais surtout de la possibilit   - combien plus importante - de percevoir les multiples bruits environnants : les oiseaux, le vent, le coassement des grenouilles, le ruissellement des eaux.

Pour graves qu'elles soient, ces privations sont peu de chose si on les compare au retard dans l'apprentissage du langage qu'entra  ne la surdit   totale.

Une   minente psychologue, Edna L  vine, qui a longuement   tudi   ces probl  mes, a d  plor   la condition des mal-entendants en ces termes : "Ne pas entendre la voix des autres, c'est ne pas percevoir le langage parl  . Et ce silence coupe totalement l'enfant, dans la p  riode pr  verbale, de cet instrument-cl   de la communication et de la communion entre les   tres qu'est la parole".

Priv   de l'ou  , l'enfant en est r  duit    apprendre le langage par des m  thodes visuelles et artificielles, sans avoir la possibilit   de l'entendre. Aussi ne faut-il pas s'  tonner que les personnes atteintes de surdit   d  s la naissance ou en bas   ge aient si souvent    lutter toute leur vie durant contre des difficult  s d'expression.

Mis    part les probl  mes de communication, notre exp  rience, que confirment les   tudes des sp  cialistes, montre que la surdit   a de profondes r  percussions sur tous les aspects de la personnalit  , y compris les facult  s d'adaptation sociale, la perception et l'activit   motrice g  n  rale. Elle restreint    l'extr  me, chez celui qui en souffre, sa capacit   de comprendre le monde qui l'entoure,

de s'en faire comprendre et de profiter au maximum de ses exp  riences.

Certes, quelques personnes priv  es de l'ou  , surmontant les difficult  s inh  rentes    la surdit  , sont parvenues    la c  l  brit   universelle. Notre monde est aujourd'hui riche des oeuvres d'un Beethoven, d'un Goya, des travaux de savants comme Thomas Edison. Aux c  t  s de ces hommes illustres, beaucoup d'autres, moins connus, ont contribu   par leurs efforts, chacun dans son domaine propre, au progr  s g  n  ral de l'humanit  . Mais ils ne sont qu'une poign  e par rapport aux millions d'alphab  tes ch  meurs ou sous-employ  s que la surdit   a frapp  s    travers le monde, surtout dans les pays en d  veloppement. Dans une   tude r  cente, j'ai rappel   que, dans ce qu'on appelle le tiers-monde, moins de 10% des enfants sourds d'  ge scolaire vont    l'  cole victimes de pr  jug  s largement r  pandus dans le public et qui concernent d'ailleurs les personnes handicap  es en g  n  ral.

Les t  moignages des chercheurs abondent quant    l'attitude de la soci  t      l'  gard de ceux qu'elle consid  re comme handicap  s ou "diff  rents". Des attitudes n  gatives sont m  me courantes dans des pays comme les Etats Unis, pourtant consid  r  s comme l'un de ceux o   les possibilit  s offertes aux personnes handicap  es sont les plus satisfaisantes.

L'existence de mythes et de superstitions tenaces concernant la cause des infirmit  s tend    renforcer les attitudes n  gatives envers les personnes handicap  es et retentit sur la fa  on dont elles sont consid  r  es et trait  es, m  me au sein de leur propre famille. Dans une   tude r  cente sur les attitudes    l'  gard des mal-entendants, je rapporte qu'on imagine parfois, dans certaines r  gions de l'Afrique de l'Est, que l'enfant sourd de naissance ob  it    une injonction divine; il doit taire certains secrets    lui confi  s. Pour ne pas faillir, il a donc choisi de na  tre "sourd-muet" - bonne raison pour les autres de s'  carter de son chemin. R  pandue dans certaines r  gions du Nig  ria, une autre croyance explique en

quelque sorte la surdit  par l'adage "chat  chaud  craint l'eau froide". L' me r incarn e, choisit la surdit , parce que dans sa vie ant rieure, l'enfant avait eu le tort de pr ter l'oreille   tous ceux qui s' taient adress s   lui, ce qui avait caus  sa perte.

L' ducation et l' volution des esprits ne cessent d'am liorer la situation, mais on entend encore trop souvent parler de v ritables actes de cruaut    l' gard des mal-entendants. Il est arriv  que de jeunes sourds soient confi s contre leur gr    des gu risseurs, dont le "traitement" consiste tr s souvent   prescrire des je nes de journe . Certains pr conisent m me des ch timents corporels, voire des automutilations, en guise de p nitence pour ceux qui ont le tort de ne pouvoir ni entendre ni parler. Dans un pass  encore r cent, une jeune fille fut retenue quatre ann es durant dans une clinique psychiatrique alors qu'elle ne souffrait que de surdit , jusqu'  ce qu'un fonctionnaire sp cialiste en r  ducation prit connaissance de son cas.

Dans bien des communaut s peu d velopp es, la surdit  provoque d'autre part des r actions fortement  motives, de nature   embarrasser la personne mal-entendante, qui finit par se consid rer elle-m me comme un  tre sans valeur, objet ridicule. Il y a deux ans, une jeune femme sourde, enceinte, se trouvait dans la salle d'attente de la clinique d'un gyn cologue, parmi d'autres femmes enceintes. Elle  tait tranquillement assise dans un coin; les autres conversaient avec animation. Au bout de quelques minutes, une institutrice enseignante dans une  cole r cemment fr quent e par la jeune femme sourde reconnut son ancienne  l ve et traversa la pi ce pour lui dire bonjour. Une conversation par signes ne tarda pas   s'engager entre elles. Le silence se fait alors dans la salle et tous les regards se tourn rent vers les deux femmes qui parlaient avec les mains en riant. Une minute plus tard, les autres patientes pleuraient d' motion, se tamponnaient les yeux avec les mouchoirs : l'une d'entre elles venant d'expliquer que la jeune femme  tait sourde. Comment y croire : une sourde pouvait

aussi  tre enceinte ! Est-il besoin de dire que la jeune femme se trouva terriblement embarrass e par ce d bordement de sympathie. On assiste assez souvent   des incidents de ce genre dans les communaut s rurales.

J'ai perdu l'ou e   25 ans. Depuis lors, trente ann es d' xp rience de ce handicap m'ont appris   connaître les humiliations, le manque de compr hension, le d ni des droits humains, l'indiff rence ou l'hostilit  auquel il nous expose. Elles m'ont surtout convaincu que c'est de l'attitude de sa famille et de la soci t  dans laquelle il vit que d pend, en derni re analyse, pour un mal-entendant, le succ s ou l' chec de sa vie.

Peter O. MBA

NOTE :

Peter O. MBA est directeur du D partement d' ducation sp ciale de l'Universit  d'Ibadan, au N igeria. Il a perdu l'ou e   la suite d'un accident   l' ge de vingt-cinq ans.

- 136 millions de handicap s sont des enfants de moins de 15 ans. Parmi eux, 6 millions vivent en Am rique du Nord, 11 millions en Europe, 13 millions en Am rique latine, 18 millions en Afrique, 88 millions en Asie.
- Les trois-quarts des personnes handicap es ne re oivent absolument aucune aide professionnelle.

Déclaration des droits des handicapés

1. - Le terme "handicapé" désigne toute personne dans l'incapacité d'assurer par elle-même tout ou partie des nécessités d'une vie individuelle ou sociale normale, du fait d'une déficience, congénitale ou non, de ses capacités physiques ou mentales.
 2. - Le handicapé doit jouir de tous les droits énoncés dans la présente Déclaration. Ces droits doivent être reconnus à tous les handicapés sans exception aucune et sans distinction ou discrimination fondées sur la race, la couleur, le sexe, la langue, la religion, les opinions politiques ou autres, l'origine nationale ou sociale, l'état de fortune, la naissance ou sur toute autre situation, que celle-ci s'applique au handicapé lui-même ou à sa famille.
 3. - Le handicapé a essentiellement droit au respect de sa dignité humaine. Le handicapé, quelles que soient l'origine, la nature et la gravité de ses troubles et déficiences, a les mêmes droits fondamentaux que ses concitoyens du même âge, ce qui implique en ordre principal celui de jouir d'une vie décente, aussi normale et épanouie que possible.
 4. - Le handicapé a les mêmes droits civils et politiques que les autres êtres humains; le paragraphe 7 de la Déclaration des droits du déficient mental est d'application pour toute limitation ou suppression de ces droits dont le handicap mental serait l'objet.
 5. - Le handicapé a droit aux mesures destinées à lui permettre d'acquiescer la plus large autonomie possible.
 6. - Le handicapé a droit aux traitements médicaux, psychologique et fonctionnel, y compris aux
12
-
7. - Le handicapé a droit à la sécurité économique et sociale et à un niveau de vie décent. Il a le droit, selon ses possibilités, d'obtenir et de conserver un emploi ou d'exercer une occupation utile, productive et rémunératrice, et de faire partie d'organisations syndicales.
 8. - Le handicapé a droit à ce que ses besoins particuliers soient pris en considération à tous les stades de la planification économique et sociale.
 9. - Le handicapé a le droit de vivre au sein de sa famille ou d'un foyer s'y substituant et de participer à toutes activités sociales, créatives ou récréatives. Aucun handicapé ne peut être astreint, en matière de résidence, à un traitement distinct qui n'est pas exigé par son état ou par l'amélioration qui peut lui être apportée. Si le séjour du handicapé dans un établissement spécialisé est indispensable, le milieu et les conditions de vie doivent y être aussi proches que possible de son âge.
 10. - Le handicapé doit être protégé contre toute exploitation, toute réglementation ou tout traitement discriminatoires, abusifs ou dégradants.
 11. - Le handicapé doit pouvoir bénéficier d'une assistance légale qualifiée lorsque pareille assistance se révèle indispensable à la protection de sa personne et de ses biens. S'il est l'objet de poursuites judiciaires, il doit bénéficier d'une procédure régulière qui tiennne pleinement compte de sa condition physique ou
13

mentale.

12. - Les organisations de handicapés peuvent être utilement consultées sur toutes les questions concernant les droits des handicapés.

13. - Le handicapé, sa famille et sa communauté doivent être pleinement informés, par tous les moyens appropriés, des droits contenus dans la présente Déclaration.

ORGANISATION DES NATIONS UNIES (ONU)

9 décembre 1975

Trentième session

Résolution 3447

QUELQUES HANDICAPES CELEBRES

Jean-Sébastien BACH (1685-1750)

Le "Cantor de Leipzig", génie universel (Passions, messes, cantates, oeuvres d'orgue, clavecin bien tempéré, partitas, concertos brandebourgeois, suites ...). Alors qu'il entreprend "l'Art de la Fugue" (1749), sa santé s'altère gravement : souffrant de troubles oculaires, il fut opéré par un célèbre chirurgien anglais, sans succès, et perdit complètement la vue. J.-S. BACH meurt le 28 juillet 1750.

La mystique de l'Abbé Fraipont

Au Rwanda quand on rencontre une personne handicapée on se demande immédiatement : "Pourquoi n'a-t-elle pas été à Gatagara?" Ou, tout simplement, on lui paye les frais de voyage avec un mot de recommandation !

Le mot "Gatagara" est utilisé aussi pour désigner tout handicapé physique qui a été appareillé. Ce sont "les enfants de Gatagara", même s'ils n'habitent pas Gatagara.

Mais Gatagara c'est surtout la mystique de son fondateur l'Abbé FRAIPONT Joseph : âgé de + 65 ans, prêtre belge, naturalisé rwandais depuis 1975.

Gatagara c'est surtout l'esprit qui a guidé le fondateur. Arrivé en 1957 comme professeur au collège du Christ-Roi, l'Abbé Fraipont ne pouvait enseigner du latin et du grec à quelques privilégiés alors qu'autour de lui des milliers de jeunes souffraient dans leur corps et dans leur coeur, réclamaient charité et justice. "Ces jeunes, écrira-t-il en 1965, vivent pour la plupart dans de pauvres masures auxquelles leur infirmité les rive. Ils sont sous-alimentés et ne reçoivent aucun soin : leur infirmité s'aggrave donc de plus en plus ... Une fois devenus adultes, très souvent bien avant, ils doivent s'en remettre à la charité publique, courir les marchés et s'exposer aux dangers que l'on devine."

Il demande à son évêque l'autorisation de se consacrer entièrement à ces personnes sans espoir. Son évêque accepte et encourage son idée.

Les autorités civiles lui accordèrent une colline dénuée, mal cultivée avec une petite maison en ruine. Le 17 avril 1960 il s'installe et le 8 juin 1960, une association sans but lucratif naît : "Le Home de la Vierge des Pauvres". L'Abbé Fraipont et l'Abbé Gahamanyi, devenu depuis évêque de Butare, sont agréés comme Représentant légal et Représent

gal Suppléant.

Principes de base de l'action de l'Abbé Fraipont

Parce qu'un jour, mes yeux ont croisé les yeux de jeunes délaissés, yeux sans colère, mais remplis de désespoir, je ne pouvais plus être le même : il fallait aimer, il fallait agir."

A partir de cette expérience, des principes d'action :

1. Essayer de vivre pleinement ce qu'on enseigne : à savoir aimer, respecter toute personne humaine à commencer par les plus petits, les plus faibles. Développer chez les gens qui souffrent toutes les potentialités qui leur permettent à leur tour de rendre service aux autres.
2. Faire des handicapés des hommes à part entière capables de travailler à leur développement intégral ainsi qu'au développement du pays.
3. Former une communauté dynamique et "audacieuse" appelée à travailler dans la joie et la confiance mutuelle au sauvetage de leurs frères. Cette équipe pour être efficace doit travailler dans un cadre familial et amical.
4. Epanouir pleinement tous les handicapés qu'il prend en charge. Ainsi donc le Centre de Gatagara vise à être un centre complet qui ne se préoccupe pas seulement de la rééducation physique de l'handicapé mais aussi de son instruction, de sa formation humaine et professionnelle et de sa réintégration dans la société.
5. L'oeuvre doit avoir une animation chrétienne. C'est ainsi qu'en 1969 l'Abbé Fraipont demanda d'être membre de la Communauté d'Emmaüs. Cela signifie pour lui partager les conditions de vie de nos frères handicapés, et aussi de quiconque souffre près de nous, de vouloir faire avec eux des actions concrètes pour les autres afin que tous aient la

joie et la fierté de donner à leur tour, et ainsi de provoquer chez les autres la honte de rester des privilégiés trop peu ou pas utiles". Convaincu de principes, l'Abbé Fraipont commença son oeuvre qui s'est développée d'année en année mais qui en même temps pose des problèmes sérieux pour son avenir.

Mais il écrira plus tard " au fur et à mesure que de nouveaux problèmes se posent, il faut chercher les meilleures solutions et les appliquer, dussions-nous pour cela changer toute notre façon de faire, notre seul but étant d'épanouir tous ceux que nous prenons en charge."

Quelques dates principales depuis la Fondation :

1960	25 juillet	: pose de la première pierre.
1961	3 janvier	: ouverture du centre et de la première section avec 14 handicapés.
	16 août	: ouverture d'une école artisanale des jeunes gens handicapés.
1963	3 janvier	: ouverture d'une école artisanale des jeunes filles handicapées. Le nombre des pensionnaires arrive à 110.
1964	3 janvier	: ouverture de la section des tout petits : ils sont au nombre de 36. Le nombre des enfants s'élève cette année à 150.
1965	1 mars	: création à Gatagara de l'atelier électronique MERA.
	1 septembre	: création des premières équipes extérieures. Le nombre des enfants passe à 250.

Création d'un service social en vue de suivre l'évolution des anciens rentrés chez eux : surveiller leur santé et re-nouveler éventuellement leurs appareils.

1967 5 janvier

: Création à Bruxelles des "Amis de Gatagara": une équipe de bénévoles chargée de faire connaître GATAGARA et de collecter les fonds pour le fonctionnement et les projets.

- MERA s'installe à Kigali - ouverture d'un Home chargé de loger les handicapés à faibles revenus.

1 septembre

: Ouverture à Gatagara de la Section des sourds-muets.

1969 5 janvier

: Ouverture à Gatagara de l'Atelier de Confection SOCORWA.

5 septembre

: Ouverture de nouvelles équipes extérieures.

1970 3 juillet

: Célébration du 10ème anniversaire en présence du Président de la République Rwandaise. Quelques jours après, accueil du Roi et de la Reine de Belgique.

1971 5 juillet

: Signature d'une convention avec les Frères de St Gabriel de Champlain (Canada) pour la reprise de la Section des Sourds-Muets.

1972 30 juin

: Ouverture à Kigali d'une équipe Emmaüs dans les bâtiments offerts par les frères de Taizé.

1975

septembre 14 juillet

: SOCORWA s'installe à Kigali.
: Election de Monsieur Amandin RUGIRA comme Directeur du Département de Rééducation.

- Création du Département de Réintégration pour s'occuper des adultes rééduqués à Gatagara.
Nombre de Handicapés rééduqués : 1.400.
- Naturalisation de l'Abbé Fraipont Joseph : NDAGIJIMANA.

1976

2 novembre

: Nomination de Monsieur GAKWAYA, Athanase comme Directeur du Département de Réintégration.
- Signature de la convention avec le Gouvernement Rwandais et l'A.S.B.L.
- Signature du Décret-loi portant sur l'Enseignement spécial.

1978

- Désignation de l'Abbé KANYONI, Boniface par les Evêques comme adjoint de l'Abbé Fraipont, Joseph.

- Déménagement de l'Atelier des filles à Rwamagana dans les bâtiments offerts par la congrégation des Soeurs Bernardines.

Athanase GAKWAYA

"L'enfant qui tend les bras
veut qu'on l'aide"
(Proverbe yorouba, Nigeria)

Rapport d'activité

Maison - mère des handicapés du Rwanda

On lira ici un extrait du Rapport d'Activités de l'Oeuvre de Gatagara pour l'année 1979. Celui de l'année 1980 ne nous est pas encore connu. Gatagara est le centre-pilote créé au Rwanda pour la rééducation et la réintégration des handicapés. La lecture de ce rapport donne une idée de l'ampleur et de la diversification de cette oeuvre. Son budget est considérable surtout si l'on songe que presque les autres cinquièmes des fonds sont d'origine étrangère... Faut-il rappeler que Gatagara a été d'abord l'oeuvre de l'Abbé FRAIPONT que les Rwandais appellent "Ndagijimana". Il faut rendre un hommage ému à ce prêtre qui, après avoir donné à ses amis handicapés le meilleur de ses forces, ne peut aujourd'hui que leur offrir sa prière souffrante.

1. DEPARTEMENT DE REEDUCATION

Ce département est le plus ancien, et jusqu'en 1975 il englobait pratiquement toutes les activités de notre Association "Home de la Vierge des Pauvres - Gatagara". Le représentant légal était en même temps directeur et assurait aussi bien la direction de la rééducation que de la réintégration. Mais à partir de 1975, le Département de Rééducation recevait son directeur et le représentant légal ouvrait à Kigali le Département de Réintégration qui recevait son directeur en 1976. Ainsi l'on comprend que toute l'oeuvre fut depuis toujours désignée comme "Centre de Rééducation pour les jeunes handicapés du Rwanda".

Le Centre de Rééducation a connu certaines modifications dans son organisation en vue d'améliorer

le fonctionnement des services pour le mieux-être des handicapés. Des sept divisions que comptait le Centre au début de l'année (à savoir : Internat, Services Généraux, Service Social, Orthopédie, Villiers), celle de la Coordination des Ateliers a été refondue et celle de l'Internat remplacée par la Division de Rééducation. Les éléments concernant le fonctionnement du Centre sont détaillés ci-dessous :

1. Service Internat

La rééducation étant plus facile quand les enfants sont plus jeunes, nous avons, cette année, accueillis surtout de plus petits enfants que précédemment.

Voici le tableau indiquant le nombre de jeunes hébergés à l'Internat pour l'année scolaire 1979 - 1980.

- Enfants de 4 à 7 ans	65
- Moyens de 8 à 15 ans	77
- Grands de 15 ans et plus	52
Total des handicapés internes	194
Aveugles	10
TOTAL INTERNAT	204
Dans la formation post-primaire :	
- Aides-laborantins	4
- Apprentis	16
TOTAL EN FORMATION A GATAGARA	224

2. Service Médical

Nous distinguons trois groupes d'handicapés dont nous nous occupons :

- Handicapés internes
- Handicapés externes
- Handicapés sous surveillance

a) HANDICAPES INTERNES : 194 à l'internat

1° TRAITEMENT PAR PLÂTRES	: 1.155
Nombre de plâtres	: 94
La durée du traitement par plâtres est très variable suivant les résultats obtenus : il peut aller de quelques mois à plusieurs années.	
2° TRAITEMENT PAR KINESITHERAPIE	
Posture de la hanche	49
Posture du genou	7
Rééducation à la marche	16
Manipulations et tonifications individuelles	45
Exercices collectifs de tonification	31
3° LES DIFFERENTES MALFORMATIONS TRAITEES	
Polios	146
Pied bot congénital unilatéral	15
Pied bot congénital bilatéral	17

Autres : (amputés, scolioses, malformations congénitales, maladies E 1) 7

4° INTERVENTIONS CHIRURGICALES

Pour des raisons indépendantes de notre volonté peu d'opérations ont été pratiquées cette année :

Opérés des pieds	25
Opérés des hanches	17
Opérés du fémur	3
Opérés de l'abdomen	1

b) HANDICAPES EXTERNES

Ces externes se présentent au Centre D'Accueil de Gatagara et sont traités par le kinésiste attaché à ce service.

Il s'agit tantôt d'anciens, tantôt de nouveaux se présentant d'eux-mêmes ou convoqués lors des tournées de l'équipe mobile.

Handicapés examinés et traités	625
Nombre de séances	2.273
Traités par plâtres	168
Nombre de plâtres	836
Sous surveillance	138
Refusés (ne répondant pas aux critères)	150

c) VACCINATIONS

En collaboration avec le Centre Nutritionnel et le Technicien vaccinateur de la Commune, le Service Médical a effectué la vaccination pour les enfants (D.T.P.R., ANTIPOLIO - ANTIROUGEOLE-B.C.G. VAV).

6.700 personnes se sont présentées pour ces vaccinations.

Nous profitons de ce rapport pour renouveler notre souhait le plus cher émis depuis 20 ans, mais qui hélas n'a pas pu se réaliser jusqu'à ce jour: la vaccination antipolio systématique au niveau national. Si cela pouvait se réaliser, ce serait un cadeau d'une valeur inestimable tant pour les 20 ans d'existence de notre Association que pour l'Année Internationale des HANDICAPES fixée en 1981.

Il est souhaitable que le Gouvernement Rwandais et les Organismes ayant la santé dans leurs objectifs puissent réaliser ce Service pour tout le Pays. En effet, si la rééducation et la réintégration des handicapés polios sont des services nécessaires et irremplaçables, il serait donc plus avantageux, pour les malades comme pour la Nation, et à tous points de vue (social, financier, etc.) d'enrayer irrévocablement ce mal pour l'avenir.

d) ORTHOPEDIE

Chaque année le nombre d'appareils fabriqués augmente. Le retour de deux de nos ouvriers ayant été en formation à Nairobi au World Rehabilitation Fund, comme orthésistes et prothésistes a permis d'améliorer certaines techniques.

Cet atelier a un autre avantage: celui de permettre à nos jeunes gens handicapés d'apprendre à faire des appareils et des cannes, ce qui les met au service de leurs frères et

soeurs, tout en leur assurant du travail.

TABEAU TOTAL DE L'ORTHOPEDIE ET DE L'EQUIPE MOBILE

1. Nouveaux appareils	473
2. Nouvelles cannes	463
3. Réparations des appareils	2.961

3. Service des Ecoles

Il tient à jour les documents scolaires des handicapés et garde contact avec eux ainsi qu'avec les centres qu'ils fréquentent.

HANDICAPES AUX ETUDES EN 1979

1. A	l'école primaire de Gatagara	168
2. A	l'école primaire de nos équipes	112
3. A	l'école primaire chez eux	+ 186
4. A	l'école familiale dans nos équipes	29
5. A	l'école familiale chez eux	2
6. A	l'école secondaire	40
7. A	l'école supérieure	2
TOTAL		371

II. DEPARTEMENT DE REINTEGRATION

Pour rappel : ce Département en tant que tel a vu le jour en 1975. Depuis lors il n'a cessé de se développer pour le mieux-être des handicapés. Ainsi cette année 1979, le Département a, pour la première fois pris des handicapés à sa charge : ce sont les jeunes en formation.

Ce département est jeune, il a donc besoin d'être soutenu car de lui dépend l'avenir des handicapés. En effet, si la rééducation est une phase très importante pour un handicapé, elle ne servirait néanmoins pas à grand'chose si, une fois adulte, l'handicapé n'est pas reclassé dans la société. Le seul objectif de notre Association et de son Fondateur est de rendre l'handicapé "homme à part entière", ce qui serait impossible sans une réinsertion sociale.

Toutefois nous tenons à faire remarquer que nous traversons une période très difficile: les plus importants de nos centres de réinsertion (MERA et SOCORWA) sont momentanément fermés ou travaillent au ralenti. Et dans les autres centres de reclassement, les ouvriers arrivent à peine à suffire à leur subsistance : aussi pour eux, nous ne pouvons pas parler vraiment de reclassement. Ces centres de formation connaissent les aléas des débuts. D'autre part, plus de 50% de nos anciens vivent toujours de l'espoir (pour ne pas dire le désespoir) de ce que nous pourrions faire pour eux!

1. Service de réintégration

Le service de réintégration a pour objectif de trouver du travail aux handicapés. Il étudie les disponibilités de travail en prenant contact avec des ateliers, des centres de développement, paroisses, divers services de l'Administration Centrale ou des privés. Durant cette année, le Département a placé 27 handicapés.

Les efforts du Département ont surtout visé à :

- créer des activités propres à donner du travail aux handicapés
- intensifier leur formation

2. Service Social

Le Service Social est un adjuvant nécessaire à la réintégration. Il fait connaître les handicapés qui n'ont pas de travail, leur capacité de travail pour pouvoir les orienter. Une fois au travail, il faut continuer à les aider : c'est le service social qui en est chargé. Supervision combien délicate et nécessaire !

A RECLASSER & ETUDES FAITES

	G	F	T
Secondaires	5	-	5
Familiales	-	11	11
6 ans primaires	90	17	107
5 ans primaires	38	6	44
4 ans primaires	43	3	46
3 ans primaires	25	6	31
2 ans primaires	25	5	30
1 an primaire	23	15	38
Analphabètes	182	84	266
Mères célibataires	-	50	50
T O T A L	431	197	628

3. Formation

Une vraie et saine réintégration suppose une formation appropriée. Le plus grand obstacle à la réintégration de l'handicapé au sein de la Communauté Nationale est le manque de formation humaine, morale et professionnelle. C'est pour cette raison que nous avons depuis mars 1979 un vaste programme de formation pour les handicapés adultes.

En voici les objectifs :

- aider les handicapés à acquérir une formation humaine et professionnelle, tout en les aidant à gagner décemment leur vie.
- stimuler ces jeunes à travailler à leur propre entreprise, à s'organiser et à répondre en même temps à un besoin réel de leur région.
- leur donner un idéal de partage, de travail soigné, de sens de responsabilités et d'esprit d'initiative. Ainsi leur faire comprendre que leur réussite dépend surtout d'eux-mêmes : de l'effort qu'ils feront pour développer leur compétence et leurs qualités.

Phase actuelle du Projet

Pour le moment sont en formation :

- 1°- 8 apprentis TAILLEURS à Gikondo.
Après l'apprentissage qui est fixé à 6 mois, les ouvriers seront lancés dans les chefs-lieux de Préfecture ou dans d'autres centres.
- 2°- 8 apprentis du travail de la TOLÉ.
Au Rwanda, les objets en tôle de première nécessité coûtent très cher; nous avons pensé que nos handicapés pourraient fabriquer ces objets de première nécessité.
- 3°- Les AIDES SECRÉTAIRES-COMPTABLES à Gatsata.
17 jeunes gens bénéficient de cette formation qui a comme objectif de former des secrétaires-

comptables pour les petites entreprises, communes, paroisses, etc. En plus de la formation professionnelle proprement dite (comptabilité, dactylographie, secrétariat), les cours généraux de langue française et de formation humaine sont nécessaires.

- La durée de formation était fixée à un an, mais à l'expérience, nous avons trouvé qu'il faudrait au moins deux ans.

4°- Les AIDES LABORANTINS à Gatagara

Depuis septembre 1978, grâce à un don reçu de l'Europe Tiers-Monde, nous avons ouvert une école d'aides laborantins qui pourraient être reclassés dans les hôpitaux et dispensaires. Pour le moment, 4 jeunes y suivent les cours. Mais par manque de moyens, nous ne pouvons mener qu'une seule promotion à la fois. La durée de formation est de trois ans.

5°- Les APPRENTIS à Gatagara

Nous avons 16 apprentis dans nos différents ateliers (orthopédie, menuiserie, garage, ma-roquinerie). Après leur formation, ils pourront être reclassés dans des ateliers semblables.

En FORMATION	G	F	T
Tailleurs	8	-	8
Secrétaires-comptables	17	-	17
Tôlerie	8	-	8
Aides-laborantins	2	2	4
Apprentis divers à Gatagara	16	-	16
Apprentis-mécaniciens	-	-	-
CTA (Gihisi)	6	-	6
Divers	1	-	1
T O T A L	58	2	80

G = GARÇONS; F = FILLES ; T = TOTAL

III. LE PERSONNEL DE GATAGARA

TABLEAU DU PERSONNEL DE L'ASBL TOUTE ENTIERE

	HANDICAPES	NON-HANDI- CAPES
	payés par l'E- tat	payés par l'E- tat
1. Personnel et ou- vriers au service des handicapés à Gatagara (dans les services et les ateliers)	6 68	12 146
2. Personnel et ou- vriers au service des handicapés dans les branches en dehors de Gatagara	- 27	3 4
3. Personnel et ou- vriers dans les services adjoints: dispensaires, C.C.F. "Colline de l'ESPOIR"	1 4	4 4
T O T A L	7 99	19 154

IV. LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE GATAGARA

a) Participation Rwandaise

- Gouvernement Rwandais :
 - . Subside 1.000.000
 - . Traitements payés au personnel 3.586.140

T O T A L

4.586.140

- Dons privés 912.218
- Participation des parents: 921.213
- . Appareillage & Minerval
- TOTAL DE LA PARTICIPATION RWANDAISE 6.408.571

b) Participation étrangère

- Gouvernement Belge 12.661.000
- Dons de sociétés, d'organismes et de privés etc. 7.252.811

TOTAL DE LA PARTICIPATION ETRANGERE 19.913.811

RECETTES:

- RWANDA 6.408.571
- ETRANGER 19.913.811

T O T A L

26.322.382

DEPENSES TOTALES

26.054.385 FRW

EXCEDENT DES RECETTES

277.997 FRW

GATAGARA: Rapport d'activités 1979

La rééducation des sourds-muets au Rwanda

Le 15 septembre 1967, le Centre de rééducation de Gatagara, après s'être attaché au cas des polios, décida d'élargir ses horizons en créant une école pour sourds-muets. Celle-ci débuta avec deux professeurs rwandais, après un stage de 12 mois en Belgique. Ces maîtres commencèrent avec 12 enfants venant des différentes régions du pays. Les résultats obtenus permettaient un espoir tangible.

Le 6 juillet 1971, l'Abbé Fraipont se rend au Canada et projette un plan de convention entre les Frères de Saint-Gabriel de la Province de Champlain au Canada et le Hôme de la Vierge des pauvres de Gatagara. Un éducateur rwandais et un frère de Saint-Gabriel commencent leur travail en juillet 1972.

En février 1973, le Centre est transféré à Kavumu dans la Commune de Nyabisindu. Six mois plus tard, le gouvernement rwandais réquisitionnait cette résidence fonctionnelle pour d'autres projets. Face à cette décision, la communauté devait se trouver un autre lieu. Les transactions entrent en cours avec les Pères Dominicains qui cèdent leur couvent de Butare dans la commune de Ngoma.

Quels sont les buts de votre centre?

Le Centre pour jeunes sourds-muets est une école spécialisée, au service des jeunes enfants sourds; il se propose de donner ou de redonner le langage à ces jeunes démunis, pour leur permettre une relation sociale normale.

Comment est-il organisé?

Par un arrêté ministériel du 14 mars 1977, l'Association du Centre pour Jeunes Sourds-Muets obtenait sa personnalité civile.

Le directeur général et l'administrateur sont assistés de cinq maîtres et de cinq éducatrices, tous rwandais. Le Centre reste en relation étroite avec Gatagara, et il se fait un devoir d'employer des handicapés, autant que possible. Il faut en outre compter cinq travailleurs manuels.

L'école des sourds est sise dans la commune de Ngoma, à Butare, face à la piste d'atterrissage. Elle veille toutefois à desservir le Rwanda entier, jusque dans les communes les plus éloignées.

Combien d'enfants ont défilé chez vous depuis le début de votre oeuvre?

Consultez le tableau suivant :

STATISTIQUES DES SERVICES en septembre 1980

	Internes	Liste	Anciens	Seule-	Autres	TOTAL
	actuels	d'at-	lappa-	ment		
	l'appareil-	lente	reil-	lappa-	reil-	
	lès		lès	lès		
BUTA-1	11	5	14	3	27	80
RE						
GITA-1	14	6	8	1	30	59
RAMA						
KIGA-1	5	13	1	1	12	32
LI						
GIKO-1	3	5	0	0	5	13
NGORO						
KIBU-1	5	0	2	0	4	11
YE						
GISE-1	2	2	0	0	5	9
NVI						
BYU-1	3	2	0	0	3	8
MBA						

STATISTIQUES DES SERVICES en septembre 1980 (suite)

	Internes	Liste d'actuels	Anciens	Seuls	Autres	TOTAL
appareils		tente	reil-	appa-	ment	
ils			ils	reil-	reil-	
ils				ils		
CYA-	1	2	1	0	2	6
NGUGU						
RUHE-	1	2	2	0	1	6
NGERI						
KIBU-	0	0	0	2	1	3
NGU						
BURU-	1			1	1	3
NDI						
TO-	46	37	28	8	91	210
TAUX						

Internes actuels : 23 garçons et 23 filles
Sourds réduqués : 18 garçons et 10 filles

Quelle aide recevez-vous du pays et de l'extérieur?

Le financement actuel est supporté en grande partie par les frères de Saint-Gabriel de la Province de Champlain du Canada.

Le matériel scolaire, tel que cahiers, ardoises, est fourni par le Ministère de l'Education Nationale.

Le Centre reçoit des dons en nature et des accreditifs importants du Ministère des Affaires Sociales.

L'Organisme Catholic Relief Service fournit régulièrement des provisions; enfin, chaque mois, les

parrainages Christian Children Fund et Agro-Action envoient un montant d'argent; quelques versements ont été faits par le parrainage Emmaüs de Suisse. D'autres bienfaiteurs ont contribué à l'achat d'instruments et prothèses, tels l'Unesco, le Rotary Club de Butare, ainsi que la Compagnie Fitzpatrick et le Christian Children Fund.

Parlez-nous de la psychologie d'un sourd-muet.

Dans la société, le sourd est un être à part.

A le voir rien n'y paraît. Mais pourquoi ces remarques : "Il dort si bien, même dans le bruit"!!!

"Il est bien tranquille, quand on le compare à son aîné"!!! "Il s'amuse bien tout seul, il ne dérange pas"!!! "Il est plus lent que l'enfant de ta soeur"!!! Un pensera même secrètement qu'il est un retardé mental.

L'enfant sourd ne peut comprendre l'intérêt du groupe; aussi, il se contente d'imiter et de suivre, sans prendre d'initiatives qui pourraient le valoriser; il mettra du temps à comprendre ce que font les autres. Il passera pour entêté, colérique, difficile.

Pourtant, il est beau, pétillant de santé; mais l'inquiétude des parents leur fera découvrir une dure réalité : on commence une série de "tests-maison": on l'appelle de plus en plus fort, espérant une réaction; on tape dans ses mains, on secoue des objets sonores; on fait claquer la porte derrière lui, pour le faire sursauter. Maintenant, on est sûr, l'enfant entend mal, ou n'entend pas du tout. Alors la crainte s'empare des parents : Est-ce possible que mon enfant soit sourd? S'ajoutent parfois des remarques déstabilisantes. Les parents se trouvent en face d'une tâche qui risque de les laisser déconcertés, désarmés.

Un sentiment d'insécurité s'empare de l'enfant qui, dès qu'il perd de vue sa mère, perd en même temps tout contact avec elle. Naturellement, il a tendance à se concentrer sur lui-même, ses activités, ses jeux. Ses colères plus nombreuses résultent de frustrations plus prononcées et de l'échec des efforts pour se faire comprendre.

"L'enfant qui ne peut entendre la voix de sa mère manque d'un élément qui est la base du développement ultérieur du système normal de communication. Il lui reste heureusement l'ensemble des indices visuels: sourire, expressions du visage et des yeux, mouvements, qui prennent pour lui une importance équivalente à celle de la voix".

Quelle est l'attitude de la population rwandaise face aux sourds-muets?

En général, elle manifeste de l'intérêt à l'égard des sourds-muets. Face à un jeune sourd rééduqué des gens s'écrient: "Mais il parle ...". Il faut évidemment tenir compte de la gravité de la surdité, du degré de l'intelligence du sujet, de son attention, et de son âge au temps de la rééducation. Il restera toujours une personne, à qui il faut prêter une grande attention. Il se trouve d'autres personnes qui se méfient des prothèses portées par des sourds; certains militaires les prennent pour des "gadgets" de détection suspects; cela fait souffrir les sourds qui sont déjà fort gênés de devoir porter ce petit boîtier avec des cordons reliés aux oreilles. Mais les gens, en général, sont respectueux et compréhensifs.

Avez-vous une idée du nombre de sourds-muets dans le pays?

On estime qu'il y a au Rwanda de 6.000 à 7.000 sourds. Etablir une statistique sur les sourds est bien difficile. De plus, il y a lieu de distinguer les déficients auditifs légers, moyens, sévères et profonds.

Pouvez-vous parler des techniques que vous utilisez pour votre travail?

Nous admettons au Centre les enfants sourds dès l'âge de 6 ans, afin d'exploiter à fond leur spontanéité, indispensable à la démutisation. Ils sont tous internes et sont répartis en quatre classes. Ils

représentent contact avec leur famille pendant les grandes vacances, à Noël et à Pâques. L'enseignement se donne forcément en Kinyarwanda.

La tâche des moniteurs est double:

a) la démutisation, qui représente une tâche d'envergure et réclame les énergies des maîtres en tout temps.

b) Le programme scolaire, qu'il faut nécessairement simplifier. A travers les éléments de la langue, des mathématiques et de la religion, il faut inscrire la syllabation, l'articulation, la respiration et le rythme corporel; une attention toute spéciale est donnée à la lecture.

Pour appliquer ces cours spéciaux, les élèves ont des sorties guidées afin de prendre contact avec le monde extérieur et de s'entraîner à suivre une conversation normale avec toute personne autre que le spécialiste du Centre.

Quatre éducatrices partagent la vie de l'internat. Elles contribuent à l'enseignement par des jeux éducatifs, du bricolage, lesquels apportent une variante dans les jeux libres de la journée. Elles passent de bons moments à faire raconter aux jeunes leur temps de vacances ou tout autre événement social auquel ils peuvent assister; c'est un excellent moyen de développer leur sens de l'écoute, de l'observation, et d'enrichir leur vocabulaire.

Pouvez-vous présenter la Congrégation des Frères

S. Gabriel qui a pris cette oeuvre en charge?

A-t-elle une vocation particulière en la matière?

Les Frères de St. Gabriel sont d'origine française. Leur fondateur, St Louis-Marie de Montfort a voulu s'adjoindre des frères pour faire "l'école charitable". C'est ainsi que plus de 30 pays bénéficient de l'influence de cet éducateur de l'enfance et de la jeunesse.

Selon les temps, et en accord avec le magistère de l'Eglise, les Frères ont oeuvré dans les secteurs primaire, secondaire, supérieur et universitaire. Ils ont privilégié les orphelinats et les pensionnats. Ils ont développé, en France surtout, l'éducation des sourds, des aveugles et des sourds-muets-aveugles, dans une dizaine d'institutions spécialisées.

Ici, au Rwanda, le Centre des Jeunes Sourds-Muets s'agrandit pour satisfaire aux demandes qui affluent sans cesse; ce centre relève de la province gabriéliste de Champlain (Canada).

Que deviennent les enfants qui vous ont quitté?

Chez un handicapé atteint de surdité, le rythme et le sport tiennent une place importante. Les plus grands ont participé à des compétitions sportives de foot-ball avec des équipes locales.

En rapport avec leur âge, les garçons et les filles prennent part aux activités des scouts, des louveteaux, des bergeronnettes et des guides.

Une douzaine de garçons gagnent leur vie dans l'industrie de la couture, dans la fabrication de radios, ou encore dans la tôleterie, la menuiserie et la maçonnerie. Ils sont estimés, et les employeurs en sont très satisfaits.

Il importe de souligner que depuis quelques années nous avons pu réintégrer à l'école primaire, quatre de nos élèves qui avaient un bon reste auditif. Sept autres ont le même avantage cette année.

Quels sont vos projets, vos craintes et vos espoirs ?

Un agrandissement est en cours pour doubler la capacité d'accueil. On espère une aide financière de la part de certains organismes de bienfaisance.

On sait que les chances de rééducation à la parole sont d'autant favorables que l'enfant est plus

jeune; aussi, est-il question d'ouvrir un cycle préscolaire, si les moyens financiers et le personnel le permettent.

Les responsables du Centre s'inquiètent pour l'emploi et le reclassement des sourds rééduqués à la parole. On place notre espoir dans une certaine politique gouvernementale et dans la bonne volonté des employeurs. L'année de l'handicapé rappelle aux Rwandais que les sourds ont aussi leur place au soleil.

Marcel BERGERON

QUELQUES HANDICAPES CELEBRES

- Ludwig Van BEETHOVEN (1770-1827)

Auteur de 32 sonates pour piano, 17 quatuors, 9 symphonies, 5 concertos pour piano, 1 pour violon, de Fidelio, de la Messe Solennelle, oeuvres d'une puissance d'expression incomparable. Muré dans la surdité et dans la solitude, assombri par les soucis domestiques et le délabrement physique, BEETHOVEN écrit dans ses dernières années quelques-unes des oeuvres les plus grandioses de toute l'histoire de la musique, renouvelant toute l'écriture pianistique et orchestrale : les 5 dernières sonates, que et orchestrale : les 5 dernières sonates, dont la "GRANDE" (opus 106) en 1818, la Messe Solennelle en 1822, la Neuvième Symphonie (marquée par une "Idée" optimiste de l'homme", en marche sur les chemins de la liberté) et les 6 derniers quatuors (1824-1826). Beethoven meurt le 26 mars 1827. "Plus de fratricides luttes ... Plus de larmes, plus de sang ..."

Malades mentaux et psychiatrie au Rwanda

Société traditionnelle et maladies mentales

Le malade mental n'était certainement pas choyé par la société rwandaise traditionnelle. Il représentait un danger certain, incendiant les maisons, tuant à plaisir les membres de sa famille ou les étrangers. Lorsqu'on le pouvait, on le tenait ligoté et isolé. Beaucoup d'autres vagabondaient à travers monts et vallées pour échapper aux coups et aux malversations.

De temps en temps les familles faisaient recours aux guérisseurs qui les traitaient avec des médicaments à base d'herbe médicinale. Et on pouvait constater les guérisons. Ce malade réintégrait alors la société. On l'appelait "igikiruke". Quant au vagabond qui ne parvenait pas à guérir, il terminait souvent sa triste vie par le suicide ou mourait d'épuisements du fait des mauvais traitements que lui administraient les biens portants. La forêt demeurait son exil et son royaume...

Quand l'hôpital et la prison se confondent

Ce sont les européens qui introduisirent les prisons au Rwanda. Tout naturellement, ils y firent enfermer les malades mentaux dans le but de les protéger contre leurs agresseurs, mais aussi pour les empêcher de commettre des méfaits répréhensibles. On avait pourtant le souci de leur réserver à l'intérieur de la prison un compartiment, isolé des autres détenus.

Cependant, à l'époque coloniale, on tente déjà de mettre sur pied des services psychiatriques. Ainsi à Bujumbura, l'Hôpital "Prince Régent Charles" contenait déjà quelques sections pour malades mentaux. Plusieurs rwandais venaient s'y faire soigner, tout en étant enfermés dans la prison de Bujumbura.

Mais, en 1959, avec l'indépendance et la division administrative des deux nouveaux Etats, les malades men-

taux rwandais furent renvoyés dans leur pays d'origine.

La fondation du CARAES à Ndera

C'est en 1963 que Mgr Perraudin, archevêque de Kabgayi, demanda aux frères de la Charité de Gand, par l'intermédiaire du frère Servus Roosen, provincial, de prendre en charge le soin des malades mentaux, l'Eglise et l'Etat s'engageaient à fournir l'aide nécessaire à la construction d'un institut en intervenant auprès d'organisations internationales.

De 1963 à 1968, de longues négociations furent entreprises entre les parties engagées: l'Etat rwandais, l'Eglise catholique, la Congrégation des frères, et le Gouvernement Belge. Finalement, le 6 mars 1968, une convention fut signée par les représentants du gouvernement, des frères et de l'évêque. Le 12 avril de la même année, un arrêté ministériel donnait naissance à l'ASBL: CARITATE AEGRORUM SERVI (CARAES).

Les deux premiers frères arrivèrent à Kigali le 3 juillet et le lendemain, soit le 4 juillet 1968, la première pierre du bâtiment fut posée à Ndera. On peut voir encore dans le hall d'entrée de la maison la plaque de cuivre et l'inscription qui rappelle cet événement.

Il aura fallu toute l'ingéniosité et la ténacité de quelques hommes "de foi" pour parvenir à ce résultat. Citons parmi eux le Frère Secondien et Mgr Perraudin. La maison a été mise sous le patronage de Ste Jeanne d'Arc.

Le développement de l'hôpital

Ce 27 novembre 1970 fut une journée historique: le premier malade est accueilli. Mais, quelques jours plus tard, le 5 décembre, une terrible épreuve: le frère Ferdinand, directeur du Centre, est victime d'un accident mortel sur la route Ndera-Kigali. Son successeur n'arrivera que le 6 février 1971.

Au début, le Caraes avait été destiné à l'hospitalisation des hommes exclusivement. Mais le Rwanda ne

pouvant s'offrir le luxe de construire un deuxième hôpital psychiatrique, les femmes finirent par y être admises. En 1973, une salle spéciale leur fut affectée. Ces femmes y amenèrent aussi leurs enfants nourrissons. Ceux-ci, s'ils ont moins d'un an, sont admis à l'hôpital près de leurs mères.

À la même époque, en 1973, on acheta un terrain appartenant à l'hôpital et on y créa une ferme où pourraient vivre, travailler et se nourrir les patients abandonnés par leur famille ou sans ressources matérielles. Le CARAES soigne les malades hospitalisés, mais traite aussi régulièrement les cas des patients ambulants. Depuis le début, près de 7.000 malades ont passé par ses services. Mais les rechutes étant nombreuses, il a paru nécessaire de décentraliser les services pour atteindre plus facilement les populations du Nord et du Sud. Deux dispensaires pilotes ont été créés: l'un à Butare (pour desservir les préfectures de Butare-Gikongoro-Cyangugu) et l'autre à Ruhengeri pour desservir les préfectures de Ruhengeri et de Gisenyi. Ces dispensaires sont contrôlés par le Centre de Ndera. Quant aux malades qui se trouvent encore dans la prison de Kigali, ils continuent de recevoir trois visites médicales régulières chaque semaine. Cette décentralisation est absolument nécessaire. Il faut éviter d'obliger les malades de parcourir plus de cent kilomètres de mauvaises routes pour leur faire atteindre le Centre. Les chauffeurs répugnent aussi à les transporter. C'est ainsi que les malades échappent au contrôle et aux post-cures. Plusieurs d'entre eux ne reprennent contact avec le Centre que lorsque la rechute est un fait accompli.

La réintégration des malades mentaux

Le comportement de la population actuelle face aux malades mentaux laisse toujours à désirer. Très peu de rwandais comprennent qu'un malade mental, traité par des psychiatres, peut recouvrer totalement sa santé. On hésitera toujours à le réintégrer dans sa famille ou dans son milieu. Les tabous et les malentendus demeurent. Seule une éducation et une information peuvent opérer un changement de mentalité et influencer une attitude positive face aux malades men-

taux et à la médication moderne.

En 1972 déjà, on signale la nécessité de voter une loi pour protéger les malades mentaux et leurs biens. Jusqu'à présent, ce projet est resté lettre morte.

Diagnostic et naissance de nouvelles maladies mentales

Selon les statistiques du CARAES les quatre maladies suivantes sont les plus fréquentes:

- la psychose maniaque-dépressive : 42,5%
- l'épilepsie : 14,7%
- la psychose délirante chronique : 5%

Au cours des dernières années, cette proportion est restée constante et les symptômes spécifiques de ces maladies ont été décelés.

Mais d'autres cas se sont présentés, provoqués par le style de vie actuelle de la population rwandaise: jeunes désœuvrés qui ne peuvent réussir leur vie comme ils l'espéraient, alcooliques, drogués. Mais il y a aussi le stress et le surmenage liés à la course effrénée pour sortir du sous-développement qui engendrent des réactions et un climat de travail qui dépassent les capacités d'un homme ordinaire. Citons aussi les facteurs psycho-sociaux liés à l'empoisonnement, responsables de la maladie, de la haine, de la vengeance, de la méfiance et des conflits au sein de la population. Il faudrait parler aussi des névroses des intellectuels qui rentrent d'un séjour d'étude en Occident sans parvenir à se réadapter au système sociopolitique du pays.

Problèmes budgétaires

Depuis 1974, le Ministre de la Santé Publique alloue un budget annuel de 3.500.000 FRW pour le fonctionnement du CARAES; Cette somme est restée la même depuis le début malgré la croissance de nos besoins. Toutefois, le Ministère de la Santé prend en charge le payement du personnel sous-statut et sous contrat qui représente les 2/3 du personnel du Centre. Les médicaments psychotropes sont également fournis par

le Ministère de la Santé; en 1980 ils ont coûté : 14 millions de FRW.

Chaque année, 3 millions de FRW sont recueillis en Belgique auxquels s'ajoutent plusieurs dons d'organismes internationaux ou privés. Cette aide permet d'assurer l'entretien de l'hôpital.

En dépit de tous ces subsides, nous avons encore de graves problèmes financiers! En particulier, l'extension de Ndera, les équipements en matériel technique de nos centres régionaux et de nos dispensaires-pilotes. Nos moyens financiers limités ne nous permettent pas non plus de nourrir convenablement nos malades hospitalisés.

Ceux qui nous lisent - et tout particulièrement les représentants de l'Etat, de l'Eglise et ONG - entendent-ils notre appel?

Objectifs et projets

Trois projets d'action à venir sont prévus:

- a) la décentralisation des services et la création de deux autres centres d'hospitalisation (Ruhengeri et Butare)
- b) l'intégration des soins de santé mentale dans les soins de santé générale. On organisera un service de santé mentale dans dix centres de santé qui fonctionneront comme centre d'expérimentation.
- c) développer la formation du personnel soignant, acquérir du matériel didactique et scientifique, mettre sur pied une bibliothèque spécialisée et encourager la recherche scientifique opérationnelle.

Ces projets visent à atteindre 3 objectifs :

- a) mettre les soins de santé mentale à la portée de toute la population
- b) intégrer les soins de la santé mentale dans les soins de la santé générale
- c) mettre l'accent sur la prévention.

G. KABENGERA - Fr. A. COLPAERT

La faillite de MERA

La coopérative MERA (Manufacture Electronique et Mécanique du Rwanda) avait été fondée dans le but précis de fournir du travail aux handicapés. Elle a connu ces derniers temps des revers sérieux qui l'ont contrainte à fermer ses portes. Le Président du Conseil d'Administration, Monsieur

Thomas NGENDAHIMANA et son gérant actuel, Monsieur Augustin NCANYIRA, ont bien voulu confier à M. Cyriaque NTIRUSHWA leurs impressions sur cet échec. Nous osons croire que ce n'est là que partie remise ... Nous remercions le JOURNAL RAFIKI de nous avoir permis d'adapter en français l'interview qui avait d'abord paru dans ce journal (N° 49 Mars 1981).

Un début prometteur

En 1965, l'abbé FRAIPONT, fondateur de l'Oeuvre de Gatagara, rencontre un technicien belge, Monsieur Robert Chomé, et lui demanda de fonder un atelier de montage de radios populaires à bas prix dont les ouvriers seraient des handicapés.

Assez tôt, M. Chomé se trouva un collaborateur européen, expert en électronique, et grâce à un subside de Caritas et à d'autres subventions privées, on put immédiatement passer les commandes de pièces détachées.

En 1966, l'idée vient de créer une coopérative qui ne prit corps qu'en 1967 avec 13 membres dont 7 handicapés. La coopérative, évidemment, accueillait des handicapés, mais aussi d'autres personnes valides pour exécuter les travaux plus pénibles.

Le Capital initial de la coopérative a été constitué par ces gratifications de l'année précédente,

des retenues sur les salaires individuels (chaque mois on retenait les 1/20 du salaire). Le tout s'élevait à : 244.000 Frw (capital social).

En 1969, MERA est transféré à Kigali dans des locaux situés à Gikondo. Le gouvernement rwandais lui accorde un prêt de : 2.800.000 Frw. En 1972, M. Chomé se retire et deux gérants rwandais se succèdent jusqu'en 1979. Au cours de cette période, la production bat son plein, MERA monte des interphones, des haut-parleurs, des magnétophones, des tourne-disques, des amplificateurs et, bien entendu, des postes de radio MERA.

Puis vint la faillite ...

La faillite et l'arrêt de la production s'expliquent par une série de facteurs où intervenaient les malentendus, les engagements non-tenus, mais aussi une gestion qui n'est pas sans reproches. Que s'est-il passé exactement? L'histoire vaut la peine d'être racontée.

Les autorités du MRND (Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement) eurent toujours le désir de soutenir MERA. Désireux de fournir des radios aux responsables de ses cellules, le MRND ne voulut pas passer ses commandes à l'étranger, mais entreprit d'établir un contrat avec MERA. MERA devait lui fabriquer des radios à fréquence modulée (FM).

L'établissement du devis donne lieu à de longues tractations qui retardèrent la production. MERA s'adresse à ITT (Hong-Kong) pour obtenir des pièces détachées. Compte tenu du prix de ces pièces, MERA proposa un prix de 4.500 Frw par unité. Le MRND refusa et avança la somme de 2.000 Frw par poste. Après plusieurs mois de marchandage, on s'entendit finalement sur le prix de 3.674 Frw par poste. Mais, entretemps, la coopérative ne produisait rien et devait payer ses employés.

MERA passa alors sa commande à ITT (Hong-Kong)

pour obtenir un lot de pièces qui lui permettrait de monter 5.000 radios. Devant payer cash, MERA sollicita du MRND une avance de 18 millions Frw. Ce qui lui fut accordé. Six mois s'écoulèrent encore jusqu'à l'arrivée des premières pièces. La première radio montée ne fonctionnait pas. Les pièces n'étaient pas adaptées. L'incident s'explique par une erreur sur la commande provenant d'une mauvaise interprétation d'un mot allemand. MERA attendait des petites pièces "rassemblées" tandis qu'on lui envoyait de Hong-Kong des petites pièces "détachées".

De nouvelles tractations s'ensuivirent : ITT (Hong-Kong) ne répondit pas aux réclamations de MERA qui s'adressa à ITT (Allemagne). Pendant cette période, plus de 100 personnes, forcées d'être inactives, continuaient de recevoir leur salaire. On dut vendre les postes de radios qui demeuraient dans les stocks pour trouver de quoi payer les ouvriers.

Hong-Kong ne répondant toujours pas, MERA sut habilement profiter d'un voyage du Président de la République en Extrême-Orient pour y glisser un de ses techniciens dans la Délégation officielle. Ce dernier se rendit à Hong-Kong, pendant que les officiels visitaient Pékin. Quel ne fut pas son étonnement lorsqu'il se rendit compte que l'usine de Hong-Kong ne fabriquait aucune pièce mais les commandait ailleurs! En présence du représentant de MERA, la firme commanda alors les pièces nécessaires en espérant qu'elles parviendraient un jour à Kigali. Nous étions en juin 1978.

Elles y parvinrent... Après un mois de travail, le MRND reçut 6.500 postes. Mais les caisses étaient vides et MERA fut contrainte de solliciter du MRND une nouvelle avance. Après des hésitations compréhensibles, le MRND finit par débloquer la somme qui restait sur le contrat, soit au total 45 millions de Frw.

Cette avance permit à MERA de passer une nouvelle commande de pièces à ITT (Hong-Kong). La firme chinoise tarda une fois de plus. Lorsqu'elles

arrivèrent au RWANDA, les caisses de MERA, une nouvelle fois, étaient vides. Et ses employés impayés. Pour tenter de sortir de ce mauvais pas, MERA proposa au MRND de relever le prix des postes de radio, alléguant le fait qu'entretiens le prix de pièces était lui aussi monté. Cette fois-ci, le MRND ne voulut rien entendre.

Il n'y avait plus qu'à tirer l'échelle...

MERA congédia ses employés. C'était en novembre 1978. Parmi ces travailleurs, les membres de la coopérative étaient au nombre de 77 dont 56 handicapés mariés (avec enfants) et 17 autres qui ne faisaient pas partie de la coopérative.

MERA en sommeil

Etant donné la gravité de la situation, le Ministère des Affaires Sociales et du Mouvement Coopératif prit l'affaire en mains. Une commission d'enquête fut constituée. Elle constata une perte de capital de 56 millions de francs (dont 45 provenaient du MRND). Une expertise du Ministère des Finances parvint aux mêmes résultats. Un gérant fut révoqué, lorsqu'on eut constaté que d'autres ateliers "privés" exécutaient les commandes qui normalement auraient dû être exécutées par MERA. Actuellement, le nouveau gérant et le comptable, les deux mis en place par le Ministère des Affaires Sociales et du Mouvement Coopératif, tentent de faire l'impossible pour faire revivre MERA. Les handicapés licenciés attendent qu'on les rappelle. Mais ils n'ont plus guère d'espoir dans leur coopérative ...

Comme lazare, MERA n'est pas morte, mais elle dort... Qui viendra la réveiller?

Cyriaque NTIRUSHWA

Témoignage

J'avais deux ans quand j'ai été atteinte de la poliomyélite (paralysie infantile). Mes parents ont tout fait pour me soigner. Ils ont d'abord eu recours à la médecine moderne; celle-ci ne donnant pas de résultats, ils se sont confiés à la médecine traditionnelle. Grâce à elle, le mal a connu quelque régression et stabilisation. Mais la maladie a laissé des séquelles sur la jambe droite.

Un jour, je me suis rendue compte que j'avais moins de capacités que les autres enfants de ma famille. Encore gosses, mes frères et sœurs et moi nous avions décidé d'aller à la rencontre de notre père à son retour du service et nous avions promis de récompenser celui qui arriverait le premier ou la première. Je suis arrivée la dernière et les autres se sont moqués de moi? Je me suis sentie toute honteuse. Heureusement, le père est intervenu en ma faveur. Cela m'a soulagé de l'échec que je venais d'essuyer, mais en même temps m'était révélé mon handicap que je n'avais pas encore remarqué.

A l'âge de 5 ans, on m'a conduite à Gatagara. La séparation d'avec ma famille m'a fort secouée. Mais j'ai retrouvé une autre famille accueillante et l'adaptation n'a pas été difficile. En effet, à Gatagara règne un climat d'enthousiasme et d'harmonie de sorte qu'on ne songe pas à son handicap. J'ai trouvé à Gatagara des individus plus défavorisés que moi; ceux qui, par exemple, avaient deux ou même quatre membres handicapés. Les voir épanouis, participer à des activités communes, comme le nettoyage ou le sport, m'a beaucoup encouragée. Je me suis dit qu'avec un simple handicap, je pouvais faire davantage. A partir de ce jour, je refusais que l'on porte pour moi un seau d'eau.

A Gatagara, je pouvais rendre service et pas seulement en recevoir. En s'appuyant sur notre sort,

nos familles ont tendance à nous gâter, à nous rendre passives. Par contre, à Gatagara, nous apprenons à être autonomes et serviables.

Gatagara ne m'a pas seulement aidée sur le plan moral, mais aussi sur le plan physique. J'ai reçu une bottine qui m'aidait à garder l'équilibre. Auparavant, je tombais presque à chaque pas.

En juillet 1966, je regagnais la maison paternelle et je commençais la première année de l'école primaire dans la Commune de Cyungu, préfecture de Byumba. L'école était éloignée d'un kilomètre et demi de la maison familiale, mais comme j'aimais m'y rendre, ma fatigue était réduite.

Le premier jour de mon entrée à l'école, tous les élèves, de la première à la sixième année, m'ont encerclée. Ma bottine aiguillait leur curiosité. Je me suis sentie gênée. Mais je n'ai même pas eu le courage de pleurer. Les enseignantes ont eu toutes les peines du monde à écarter ces enfants. Sur le chemin de l'école, les gens s'arrêtaient pour me regarder et faisaient leurs commentaires. Les femmes compatissaient et traitaient Dieu d'injuste à l'égard de cette gamine innocente. Au début, cela me révoltait. Cependant, je ne savais pas grand-chose de Dieu pour lui donner tort ou raison. Quand j'ai rapporté à ma mère ce qu'on disait de moi, elle m'a dit que je devais faire la sourde oreille et supporter. Les jours de pluie, ma mère m'accompagnait et me portait sur le dos. Mais, faut-il avouer que ce geste-là me faisait penser davantage à mon infirmité.

Pourtant, à la maison, il n'y avait pas de problèmes entre les autres enfants et moi. Nous partagions les mêmes travaux. Sans doute, j'ai eu la chance d'avoir des parents instruits et l'influence de Gatagara y est pour quelque chose.

Je devais commencer ma troisième année primaire quand mes parents me trouvèrent une place d'interne chez les Soeurs Benedikira de Byumba. Arrivée dans cette nouvelle école, je dus revivre la même scène qu'autrefois: toutes les élèves sont accourues pour

regarder la nouvelle portant une chaussure particulière. Pourtant, le lendemain, de bon matin, toute ma classe assistait à la messe. J'ai d'abord pensé que c'était leur habitude, mais une de mes camarades est venue me dire qu'elles étaient là pour prier pour que ma jambe se guérisse. Cela provenait de leur initiative. Nous avions une moyenne de 9 ans. J'ai été profondément touchée de ce geste. Mais je n'attendais pas de miracles. J'ai peut-être obtenu quelque chose de mieux que la guérison.

Tout au cours de mon école primaire, je fis quelques séjours à Gatagara pour adapter mes appareils. Un moment, on me remit un appareil non-pliable qui exige suffisamment de place si l'on veut s'asseoir que ce soit en classe, dans une voiture, à l'église où les sièges sont serrés et inamovibles. J'ai dû accepter ces désagréments.

J'ai terminé sans problèmes l'école primaire et je fus admise au Collège Inférieur de Byumba, tenu alors par les Frères des Ecoles Chrétiennes. Pendant les leçons de sport ou les promenades, je restais seule en classe. Je bavardais avec des élèves malades quand il s'en présentait, et je pouvais leur rendre de petits services. Des amis insistaient pour rester avec moi, mais je ne pouvais accepter qu'elles se privent de leurs plaisirs. Parfois aussi, les frères me passaient quelques livres. J'arrivais toujours en retard pour les séances de laboratoire. Pour y parvenir, je devais contourner un bâtiment afin d'éviter les escaliers.

Mon rêve était de devenir infirmière. C'était la profession de mon père, mais aussi parce que, pour moi, rien n'est plus beau qu'un service rendu à des souffrants. Quand j'ai présenté ce souhait à mes parents, ils l'ont accueilli avec joie. J'en parlais à une infirmière. Elle me découragea en me disant qu'elle doutait de mes capacités physiques et que seul un travail de bureau pouvait me convenir. Quelle déception! J'insistais. Au moment de choisir ma section, j'inscrivis à deux reprises sur le formulaire l'école d'infirmière et en dernier lieu la section

économique. A ma grande joie, j'ai obtenu la section demandée. C'était formidable.

J'ai commencé ma section médicale avec bonne volonté. Cependant, certains professeurs mettaient un point d'interrogation sur mes aptitudes physiques et même un jour une camarade m'a conseillé de quitter l'école pour retrouver ailleurs un reclassement. Je ne saurais dire quelle nuit j'ai passée après cette conversation. Mes draps étaient mouillés de larmes. Le lendemain, une autre camarade, qui allait bientôt terminer l'école, me conseilla d'écrire à mes parents pour leur demander leur avis.

Me voici maintenant en dernière année. Il va de soi que quand on fait ce qu'on aime, il est impossible d'en ressentir de la fatigue. Je ne peux tirer prétexte de mon handicap pour justifier telle ou telle faiblesse dans une branche technique. Je dois beaucoup à mon entourage et à l'école d'infirmières, j'ai eu la chance de mieux découvrir que c'est dans la prière que je puise toute ma force. L'handicap physique n'est pas un obstacle qui nous empêche de donner sens à notre vie. Nous devons parvenir à vaincre ce complexe, à nous accepter telles que nous sommes, sans sombrer dans la résignation.

M. Françoise UMUTONI

"Coeurs voisins valent mieux que
cases voisines."

(Malawi)

QUELQUES HANDICAPES CELEBRES

- Blaise PASCAL

Illustre mathématicien, physicien, polémiste, penseur français (Clermond-Ferrand 1623 - Paris 1662).

Inventeur d'une machine arithmétique consignée au Musée du CNAM. Cette machine est l'ancêtre de nos calculatrices électroniques modernes. Pascal fait appel successivement à l'esprit de géométrie (raisonnement mathématique) et à l'esprit de finesse (logique du coeur)... Sa santé est déficiente. Il est littéralement accablé de tous les maux (estomac, tête, dents...). Chrétien passionné, il est tout sauf obscurantiste. Son oeuvre scientifique et littéraire est extraordinairement profonde et variée. Homme de science, il veut entraîner l'adhésion par des démonstrations serrées, soutenues par des phrases impérieuses au vocabulaire dépouillé; mais il sait aussi toucher l'imagination et le coeur par une éloquence vraie, tantôt dramatique (répétitions, anathèses), tantôt pathétique (interrogations, exclamations passionnées), mais toujours mesurée. Pascal, chétif, malade est l'homme de la vérité scientifique. Il est aussi homme de foi. La foi qu'il vit est la rencontre de Jésus-Christ. "Quant aux hommes, point n'est besoin de changer l'emploi pour devenir les témoins de Jésus-Christ". "L'homme vrai joue de la comédie sans illusion. Il partage la certitude que Pascal essaie de communiquer à la Reine de Suède: l'ordre charnel, duquel relève le jeu social figure l'ordre, infiniment plus élevé, de l'esprit, de même que ce

dernier figure l'ordre, infiniment supérieur, de la charité. Tout en méprisant la vanité, il convient de respecter le pouvoir figuratif de la comédie humaine "(Paul Viallaneix. "Pascal ou l'horreur du vide"). Dans la foi, Pascal traduit son exigence héroïque des réalités concrètes, sa volonté d'atteindre le réel... En définitive, nul philosophe n'a dévoilé si brutalement le néant qui tient lieu de pensée à la plupart des hommes ... L'auteur du "Traité des Sections Coniques", du "Calcul des fluxions", des "Provinciales", des "Pensées" meurt à l'âge de 39 ans.

- Franklin Delano ROOSEVELT

Né en 1882 à Hyde Park, New-York. Après des études à Harvard, il devient avocat avant d'être élu dès 1910 sénateur démocrate de New-York. En août 1921, une attaque de poliomyélite interrompt sa vie politique. Mais en 1929, il est élu gouverneur de New-York. Après la crise de 1929 qui prend de court le Président Hoover, le congrès démocrate le porte à la Présidence. Il devient en 1932 le 32ème Président des Etats-Unis. Auteur du New Deal ("Nouvelle Donne"), s'entourant d'un "Brain Trust" (trust des cerveaux), il modifie radicalement la politique des Etats-Unis, avec le soutien populaire, entretenu par l'usage des "mass media". Intensifiant la préparation technique de son pays à la guerre depuis 1940, Roosevelt fut l'un des principaux artisans de la victoire alliée. Il participe à toutes les grandes conférences (Casablanca, Québec, Le Caire, Téhéran, Yalta). Réélu en novembre 1944, ... il meurt d'une crise cardiaque le 12 avril 1945.

A quand la Bible œcuménique en kinyarwanda?

Les francophones ont la TOB, mais nous n'avons pas encore de Bible œcuménique en kinyarwanda.

Pourtant une traduction se prépare ... DIALOGUE a interrogé M. GUILBAUD, coordinateur de ce travail .

Qui êtes-vous M. Guilbaud?

Mon père était missionnaire. Et c'est lui qui a commencé la traduction de la Bible. Il a travaillé d'abord en Ouganda, plus tard à Kigeme et aussi au Burundi.

C'est en 1928 que je suis venu comme enfant pour la première fois à Kigali. Nous habitons en ce temps à Kabale en Ouganda. J'y suis revenu en 1940 comme missionnaire dans l'enseignement à Shyogwe, à Kigeme, à Shyira, à Butare.

En 1969, après un séjour en Europe, je suis revenu au Rwanda travailler pour la LIGUE POUR LA LECTURE DE LA BIBLE. Et là j'ai pu faire un travail très intéressant qui m'a beaucoup réjoui. C'était un travail d'évangélisation auprès des jeunes de toutes les Eglises représentées au Rwanda.

J'ai fait ce travail pendant dix ans. J'étais rentré en Angleterre prendre ma retraite quand l'Alliance Biblique Universelle m'a demandé de coordonner les travaux de la future traduction œcuménique de la Bible.

Quels sont les antécédents de cette traduction?

La première traduction de la Bible en Kinyarwanda a été éditée à Londres en 1957. C'est justement la tra-

duction à laquelle mon père a collaboré, bien connue au Rwanda sous le nom de Biblia Yera. Avant lui, les premiers missionnaires allemands protestants avaient déjà traduit les quatre Evangiles. Il faut mentionner aussi le nom du Dr. Smith qui mena à bien cette œuvre considérable.

Du côté catholique aussi, depuis les débuts de la mission, il y eut beaucoup d'essais de traductions de divers livres ou passages bibliques. Mais nous n'avions pas encore au Rwanda une Bible complète et cuménique.

C'est seulement vers les années 70, que l'idée commença de germer. Quelques réunions se tinrent. Mais sans succès, parce que le personnel faisait défaut et peut-être la cause n'était pas encore entendue.

Mais un homme veillait : l'abbé Edouard GAKWANDI, de Nyundo qui avait à cœur ce projet et qui continue à y travailler seul en rédigeant des brouillons de traductions de divers livres bibliques.

C'est lui qui finalement a écrit à l'ALLIANCE BIBLIQUE UNIVERSELLE pour provoquer une réunion qui allait marquer le démarrage d'une traduction œcuménique de la Bible.

En septembre 79, on put réaliser un séminaire auquel prirent part les deux représentants de l'Alliance avec ceux des diverses Eglises. On s'entendit sur les objectifs et on décida de la composition d'une équipe pour faire un premier essai de traduction. Il fallait une équipe de traducteurs rwandais et un coordonnateur. L'abbé Gakwandi fut choisi comme représentant de la partie catholique et, à défaut d'un représentant permanent protestant, M. GAKWAZA de l'Eglise presbytérienne voulut bien assumer temporairement cette charge. Et on m'a nommé comme coordonnateur du travail.

Comment a débuté votre travail?

En janvier - février 1980, j'ai travaillé avec M. Gatwaza sur un texte rédigé préalablement par l'Abbé

Gakwandi, à savoir la traduction de l'Evangile de Marc. Finalement, après plusieurs discussions, nous nous sommes entendus sur un texte commun.

Les problèmes n'ont pas manqué. Puis, le manuscrit a été photocopié et nous l'avons fait circuler pour recevoir les critiques, aussi bien dans le milieu catholique que dans le milieu protestant. Puis, je suis parti en congé.

En octobre 80, je suis revenu croyant avoir trouvé beaucoup de critiques. Mais j'ai été déçu, car peu de choses avaient été faites durant mon absence. Mais je dois dire cependant que le P. THEUNIS, P.B. a pris la chose vraiment au sérieux. Il nous a fait plusieurs remarques très valables. Du côté protestant, j'ai enregistré très peu de critiques, sauf depuis mon arrivée. Mais finalement elles sont arrivées.

Mais tout cela nous a permis de rédiger un deuxième manuscrit qui est sorti en février 1981. Il est actuellement à l'impression. Mais ce ne sera pas en tout cas l'édition définitive. L'Evangile de Marc représente un ballon d'essai, pas plus.

Quels sont les objectifs des diverses Eglises

au Rwanda en projetant cette traduction commune?

Je dois dire que les objectifs ne sont pas exactement semblables. Les protestants ont leur Bible - Biblia Yera - et la plupart en sont contents. Bien sûr, ils sont conscients qu'il y a lieu de réviser, de revoir quelques passages; mais ils ne désirent pas nécessairement une "nouvelle" Bible.

Quant aux catholiques, ils n'ont pas encore d'édition complète en kinyarwanda. L'édition œcuménique pourrait donc les intéresser. Mais eux aussi ne désirent pas forcément une nouvelle traduction des textes qu'ils possèdent déjà; mais un ajustement et une conciliation du vocabulaire entre les versions protestantes et catholiques.

Quant à l'Alliance Biblique, son objectif est précis: la nouvelle traduction doit être accessible au

plus grand nombre, et tout d'abord aux non-chrétiens pour devenir un instrument d'évangélisation. Et ceci doit primer sur un souci de littéralité. Il faut d'abord parvenir à un texte compréhensible au plus grand nombre.

Comme les objectifs ne convergent pas, les difficultés qui en résultent sont considérables.

Et qui va financer cette édition?

En principe, le financement devrait être assuré par les Eglises chrétiennes du pays. Du côté catholique, un fond spécial devrait pourvoir à nos besoins. Les protestants trouvent difficilement leur part. Et comme ils ne sont pas très intéressés au départ...

Les Eglises du Rwanda vous ont-elles promis une équipe efficace de traducteurs?

Nous cherchons encore un traducteur catholique. Actuellement, il fait défaut. Mais je garde l'espoir due la Conférence Episcopale pourra mettre à notre disposition un jeune prêtre.

Les protestants ont déjà nommé un jeune pasteur, licencié en théologie. Je ne pourrais pas poursuivre mon travail sans une équipe complète et pas seulement avec un traducteur protestant.

Pouvez-vous nous donner un ou deux exemples de difficultés précises que vous rencontrez dans l'établissement de votre traduction?

Volontiers. Je prendrai trois exemples :

- a) Comment traduire le mot grec "metanoia" qui signifie changement d'orientation moral ou repentir? Traditionnellement, les catholiques disent "kwicuzza" et les protestants "kwiuhana". L'un et l'autre ne conviennent pas. Kwicuzza signifie "regretter": c'est trop faible. Kwiuhana, "s'infliger une punition" est pas contre trop

fort. Il faut donc choisir un troisième terme. Nous proposons "kwisubiraho".

- b) Un autre exemple : comment traduire en kinyarwanda le terme "pisteuein" qui donne "croire" en français?

Il n'y a pas de mot qui corresponde exactement en kinyarwanda. Les catholiques utilisent le mot "kwemera". Les protestants utilisent parfois "kwemera" mais surtout "kwizera", selon le contexte. Les deux peuvent convenir, mais ni l'un ni l'autre n'épuise la signification du mot "pisteuein". Il faut dès lors toujours ajouter à ces deux verbes un complément d'objet. Sans complément, ces mots ne signifient rien. Et le complément est dicté par le contexte.

- c) Un troisième exemple : comment traduire le mot "kurics"? Les catholiques utilisent le mot "Nyagasani" qui est un titre honorifique appliqué au roi, mais sans allusion à son pouvoir. Cette expression est inadéquate dans plusieurs contextes. On devra utiliser selon les endroits les mots : "databuja", "nyakubabwa", ou "nyagasani".

Peut-on prévoir un calendrier pour cette traduction?

Il faut bien compter dix à quinze ans...

Le délai dépend de beaucoup de facteurs imprévisibles; constitution d'une équipe stable, moyens financiers, etc.

Quel avantage présente cette nouvelle traduction?

J'y vois un double avantage. Tout d'abord, la parole de Dieu sera accessible à un plus grand nombre et puis les Eglises chrétiennes divisées, attelées à une telle oeuvre, seront obligées de découvrir des terrains de rencontre et d'entente.

P. GUILBAUD.

De l'usage des médicaments au Rwanda

Tout le monde au Rwanda est d'accord pour convenir qu'un problème existe au sujet de l'usage et de la commercialisation des médicaments. D'un côté on remarque une carence et d'un autre côté on constate un gaspillage et une pratique de distribution trop libérale. Notons que ce problème n'est pas pour le Rwanda. On le rencontre partout dans le monde.

Les importateurs

Les principaux importateurs de médicaments au Rwanda sont l'Office Pharmaceutique de MINISANTE (OPHAR), le Bureau des Formations Médicales Agréées du Rwanda (BUFMAR) et les pharmacies privées et commerciales. Les deux premiers services importent chaque année un lot de médicaments dont la valeur s'élève approximativement à 16 millions FRW. Les chiffres du secteur commercial ne nous sont pas connus.

L'OPHAR et le BUFMAR n'organisent aucune vente publique. L'OPHAR, selon le budget fixé, doit fournir en médicaments les diverses régions sanitaires du pays et les hôpitaux officiels. Les autres centres de santé, les hôpitaux agréés, surtout gérés par les diverses Eglises du pays, ne reçoivent en fait que très peu de médicaments de la part de l'OPHAR. Ces derniers avaient l'habitude de se fournir à l'étranger soit par l'intermédiaire de leurs bienfaiteurs soit en recourant à des achats. Ce n'est que ces dernières années que ces institutions agréées se sont regroupées dans le BUFMAR qui exécute alors pour elles quelques achats regroupés.

Une consommation exagérée

Un hôpital rural agréé de 100 à 150 lits qui dépense en moyenne 750.000 FRW de médicaments par an est reconnu comme un centre bien fourni. Un hôpital régional de 250 lits qui dépenserait pour 1,5 million de FRW en médicaments par an serait lui aussi bien servi.

disponible dans une ASBL.

Faut-il parler dans ce contexte du "marché noir" des médicaments? On y trouve des flacons de "procaine pénicilline" contenant en réalité de la farine de manioc. On y vend aussi une gélule de tétracycline pour guérir une fièvre etc... Le prix est toujours hors de la réalité. Probablement, ce phénomène existe un peu partout et c'est assurément une affaire nuisible. Des mesures légales pour le faire disparaître ne suffisent pas; seule une diffusion convenable de connaissances au sujet de la santé est la solution efficace.

L'irrationnel au service du médicament

Des facteurs irrationnels jouent un rôle non négligeable dans l'usage des médicaments. Ils sont aussi bien le fait du patient que de l'agent de santé. Tout d'abord, le malade veut être traité d'une piqûre même s'il n'a qu'une petite poussée de fièvre ou une mauvaise humeur. L'agent du dispensaire qui n'a pas le temps d'écouter ses "histoires" pour en discuter avec lui cède et lui administre le traitement désiré. D'un autre côté, il se peut aussi que le médecin traitant fonde son prestige sur la longueur du traitement et sur le coût de ses prescriptions. Face à la maladie, on éprouve le besoin de "faire quelque chose", ne serait-ce que pour rassurer.

Ces mécanismes irrationnels expliquent en partie l'usage immodéré des médicaments. Je suis tenté de penser que des piqûres de gluconates de calcium sont toujours injustifiées.

Cette attitude trouve un fondement dans l'idée optimiste de la médecine "à l'occidentale" qui posséderait un remède pour chaque infirmité. Sans doute, la découverte des antibiotiques a permis de maîtriser des maladies redoutées. Cependant, on commence à se rendre compte que ce n'est pas la médecine "technique" qui améliore la santé. Il y a de vastes domaines où elle n'intervient que très peu; les affections virales, les maladies de l'âge et - ne l'oublions pas -

En réalité, les hôpitaux de cette classe ont un budget annuel de médicaments qui s'élève jusqu'à 3,5 millions de FRW. Et pourtant on continue de parler de carence! Dans cet ordre d'idées, la situation de Kigali est un comble : le Centre Hospitalier de Kigali reçoit chaque année pour près de 18 millions de FRW en médicaments et pourtant il est presque de règle que dans cet hôpital le malade se voit renvoyé dans une pharmacie commerciale pour trouver et payer le médicament que le médecin lui a prescrit. On pourrait peut-être expliquer ce gaspillage par le fait que dans les formations publiques on n'est pas confronté avec l'aspect financier des traitements prescrits tandis que dans les formations agréées on est contraint de se rendre compte du coût des médicaments. Ce qui peut freiner la distribution et provoquer des économes.

Des différences de prix considérables

Il existe plusieurs facteurs qui expliquent les différences de prix de médicaments en vente dans le pays.

- a) La différence de coût entre un produit de marque déposée et un produit générique est considérable. Et pourtant, il s'agit de la même substance, fabriquée parfois dans le même laboratoire.
 - b) Une présentation en "vrac" ou une présentation "publique" (comprenant par exemple des comprimés emballés individuellement et de marques déposées). Ainsi, les différences d'emballage peuvent influencer les frais de transport.
 - c) le choix du transporteur. Certains transporteurs offrent des tarifs extrêmement réduits, dits de "secours".
 - d) l'importation exempte ou non de droits d'entrées.
- A titre d'exemple, l'aspirine de la maison Bayer se vend dans une présentation "publique" de 30 comprimés à 5 FRW le comprimé, tandis qu'elle reviendrait à 0,5 FRW le comprimé dans un conditionnement "vrac",

l'état nutritionnel. Vu dans cette perspective, on n'est pas en droit d'exiger une place prioritaire pour le traitement médicamenteux.

Pour ou contre les antibiotiques?

Les antibiotiques forment une classe thérapeutique qui a fondé la foi au pouvoir quasi illimité de la médecine. Par exemple, ils ont réduit une maladie souvent mortelle comme la pneumonie franche à une infection parfaitement traitable. Lorsqu'on utilise de façon rationnelle, les antibiotiques montrent toute leur force, par exemple lorsqu'on les fait agir contre un microbe sensible dans une dose suffisante et pendant un temps suffisant. Dans ces conditions, l'antibiotérapie est une arme forte. Mais de la nonchalance dans l'usage de cette arme peut conduire à l'échec, en permettant aux bactéries d'acquiescer une résistance. Aucun antibiotique n'est capable d'influencer une infection virale, sauf dans une fausse direction : en éliminant les germes bénins, il libère ainsi le terrain pour des agents pathogènes résistants. Ainsi l'administration aveugle d'antibiotiques risque de provoquer plus de troubles que guérir. Quand on sait que la grande majorité des infections respiratoires supérieures, comme aussi des diarrhées chez les enfants, sont d'origine virale, on voit facilement qu'il existe une surconsommation d'antibiotiques! Une réduction de l'usage des antibiotiques pourrait conduire à des soins de santé de meilleure qualité.

Il faut se méfier des médicaments

Finalement, le médecin comme son client doivent savoir que la méfiance envers le médicament est en principe une bonne conduite. Et si ce principe ne suffit pas, la confrontation des agents de santé avec le coût de leurs prescriptions et des clients avec le prix de leur traitement pourrait déjà provoquer une meilleure utilisation des médicaments. L'implantation de pharmacies rurales peut être aussi une démarche

favorable, à condition qu'elles soient soumises à une supervision compétente pour assurer une distribution régulière et maintenir une gestion "sans buts lucratifs".

J. M. TOP

QUELQUES HANDICAPES CELEBRES

- LOUIS BRAILLE (1809-1852

Un accident stupide le prive de la vue à l'âge de trois ans : l'âlène pointue avec laquelle, par jeu, il essayait d'imiter les gestes paternels (son père était boucher-liair au temps de Napoléon), cette âlène lui traverse l'œil droit. Au bout de quelques semaines, Louis BRAILLE entre dans la nuit totale de la cécité. A 10 ans, Louis Braille entre à l'Institut Royal des Jeunes Aveugles fondé à Paris par Valentin Haüy. Celui-ci avait inventé un système de lettres en relief, mais qui répondait encore assez mal aux exigences du toucher. Devenu professeur à l'institut, Louis Braille imagine un système de points en relief "gaufres" dans du papier fort, créant ainsi l'alphabet universel des aveugles, suivant des règles précises parfaitement logiques ... Grâce aux "Points Braille" on peut traduire les inépuisables trésors de la littérature universelle.

A Nyundo: comment naît un synode?

Le mot "synode" a été lâché depuis trois ou quatre ans dans l'Eglise du Rwanda.

Au début, ce fut un peu comme un serpent de mer ou autre "monstre du Loch-Ness". Tout le monde en parle, mais personne ne sait exactement de quoi il en retourne. Beaucoup de chrétiens du Rwanda souhaiteraient en voir apparaître ne serait-ce que le bout de la queue pour pouvoir se dire à quoi il ressemble...

Et pourtant, le "synode" fait son chemin... C'est comme la "componction": il vaut mieux en faire l'expérience que d'en connaître la définition... Dans cette lourde pâte que constitue notre Eglise rwandaise, le levain synodal n'opère pas encore de "ravages". Pas même de "tornade"... Mais il commence à remuer et à faire remuer. Pas toujours dans le sens espéré. Il met en branle des gens qui sans trop savoir où le chemin les conduit sont heureux de marcher. Pour quoi? Pour où? Combien de temps? Ces questions sont laissées pour le moment à l'imprécision et au flou qui caractérisent habituellement ce discours ecclésiastique, à moins qu'on ne confie les réponses à l'imagination du Saint-Esprit.

Quoi qu'il en soit, certaines lignes de force commencent à se dégager avec plus ou moins de netteté. DIALOGUE se fera un plaisir d'offrir à ses lecteurs un condensé de la démarche synodale des différents diocèses du Rwanda. Nous commençons aujourd'hui par celui de NYUNDO. Nous présenterons un raccourci du chemin déjà parcouru et nous ajouterons une contribution de Mgr Jean-Baptiste HATEGEKA, rédigée dans ce contexte.

Le chemin synodal ... en étapes

avril 78 : 5 prêtres du diocèse (3 étant excusés) se réunissent avec leur évêque pour constituer un "groupe de travail pour la préparation

tion d'un synode diocésain". Il est à noter que toutes ces personnes sont de nationalité rwandaise. Un responsable - l'Abbé Maryomeza - introduit la rencontre. Cette introduction nous apprend que le synode est d'abord un "temps de conversion", mais qu'il doit donner naissance aussi à de "nouvelles lois ecclésiastiques". Le groupe de travail définit ensuite un programme de réunions où la réflexion portera sur les sacrements. Curieusement, l'ordonnation des malades et la confirmation ne figurent pas dans la liste des thèmes retenus, tandis que la pénitence et le mariage seront confiés au même conférencier, pour la même journée!

juin-octobre 78 :

Le groupe travaille très sérieusement. Cinq rencontres ont effectivement lieu :

5 juin 78 : Préparation au baptême, étude introduite par l'Abbé Boniface Senyenzi.

19 juin 78 : Baptême: sacrement de l'initiation chrétienne, introduite par Mgr Mathieu Ntaho.

31 juillet 78 : Eucharistie, sacrement et sacrifice, étude introduite par les Abbés E. Gakwandi et P. Marekani.

28 août 78 : Le sacerdoce chrétien, étude introduite par l'Abbé T. Maryomeza.

18 septembre 78 : La pénitence, étude introduite par Mgr J.B. Hategeka.

23 octobre 78 : La formation des prêtres, étude introduite par l'Abbé A. Ntagara.

Nous relevons que le sacrement de mariage, pourtant programmé, subit une fâcheuse éclipse et qu'il ne figure plus dans la liste des thèmes étudiés.

juillet 79

: Convocation par l'évêque de "tous les prêtres sans exception" à une réunion presbytérale qui se tiendra respectivement dans les trois zones du diocèse : Nyundo - Kibuye - Cyanguu.

Le thème qui sera développé dans ces réunions sera le "synode". Et pour l'évêque, c'est d'abord la "rénovation spirituelle".

août-septembre 79 :

Les trois réunions prévues se tiennent à Nyundo le 8 août, à Kibuye le 23 août et à Cyanguu le 19 septembre.

Elles sont introduites par l'évêque qui s'exprime clairement et fermement. Il faut que le clergé "se renouvelle". Les prêtres sont les premiers intéressés par le synode. Et l'évêque de rappeler les engagements sacerdotaux: le prêtre est d'abord l'homme de la prière et de la liturgie; son célibat doit être le signe de sa liberté pour le service. La récitation de l'office divin est une "obligation".

Quant au travail pastoral, il doit être sérieusement programmé. "Il est regrettable de voir certains d'entre nous évoluer dans le vague, au long de leurs journées, au lieu de procéder d'après un ordre précis, qui doit être déterminé normalement dans un conseil régulier de l'équipe sacerdotale de chaque paroisse."

La catéchèse doit être une des premières préoccupations des prêtres : " nous avons laissé tout le travail aux catéchistes... et nous oublions que l'action du prêtre est primordiale... Nous sommes les catéchistes les plus officiels pour l'interprétation de la parole de Dieu, qui trouve une expression beaucoup plus adéquate dans notre bouche que dans celle d'un simple catéchiste". Le prêtre est le "héaut de l'évangile". Il faut qu'il prépare sérieusement ses homélies.

"Une homélie improvisée est comparable à un repas mal préparé... Si dans le passé nous avons déçu par notre prédication le peuple de Dieu, il est plus que temps de nous reprendre... Les improvisations pour nos homélies... sont à bannir de notre prédication. Il s'impose de sortir de la médiocrité."

Après les mises en demeure de l'évêque, les prêtres étaient invités à se répartir en carrefour pour réfléchir sur le renouvellement proposé et s'interroger sur les problèmes fondamentaux à approfondir en tenant compte de la société rwandaise.

22 septembre 79

Constitution d'une Commission synodale ad hoc. Elle comprend huit personnes, huit prêtres rwandais dont 5 professeurs et 3 curés de paroisse. Les travaux de cette commission sont coordonnés par l'Abbé A. Niyitegeka.

janvier 80:

Lettre pastorale de l'évêque sur le synode doit être lue aux chrétiens au cours du Carême. Elle doit servir à "la sensibilisation du peuple de Dieu, pour le renouveau spirituel qui est la grâce première attendue en ce temps privilégié du Synode".

Les chrétiens sont invités à prier et à vivre fraternellement en paix dans leur foyer et dans le voisinage. Les deux mots-clés de la lettre pastorale sont : "gusenga" et "umubano".

février - mars 80

Trois réunions de prêtres - par zone - se tiennent respectivement à Nyundo le 27 février, à Kibuye et Cyangugu le 3 mars.

Elles sont animées par un membre de la commission synodale. Ainsi, c'est Mgr Hategeka qui à Cyangugu introduit le thème suivant:

le synode comme étape importante pour le rwandais dans l'assimilation des valeurs de l'alliance chrétienne.

C'est le même Mgr Hategeka qui nous donne des précisions importantes sur le sens du synode de Nyundo dans une communication préparée pour la sensibilisation des "fonctionnaires et assimilés" (Nyundo 28 mars 1980). Le synode veut "le renouveau de la vie chrétienne grâce à l'approfondissement de notre relation à Dieu et par la compréhension appropriée de notre situation de catholiques rwandais après quatre-vingts ans d'évangélisation".

Trois objectifs précisent ce programme:

- a) la prière adaptée aux diverses situations des chrétiens
- b) la charité active dans le foyer, le voisinage, et au niveau de la profession
- c) l'acquisition d'une culture religieuse suffisante.

novembre-décembre 80

Une lettre de l'évêque annonce aux prêtres que le synode va entrer dans sa deuxième étape. Après "la mobilisation générale" par la prière et la charité fraternelle, il est temps maintenant d'entamer "un examen de conscience personnel et collectif sur certains aspects de notre vie chrétienne et de notre foi chrétienne".

Un formulaire de questions accompagne la lettre pastorale. Toutes ces questions ont trait à un seul thème : "Le Christ est-il vraiment pour nous le seul Sauveur? Ne sommes-nous pas tentés de nous raccrocher, sous prétexte d'authenticité, à des pratiques incompatibles avec notre foi en Jésus-Christ et avec notre vie nouvelle en lui?"

L'accent porte nettement sur une réflexion consacrée aux coutumes traditionnelles

rwandaises en référence à la foi et à la pratique chrétiennes.

Ce sont les comités paroissiaux du Synode, les établissements scolaires, les communautés religieuses et "d'autres groupes concernés" qui sont invités à répondre à ces questions.

Les premières réponses devraient parvenir à la fin janvier 81 à la Commission Synodale qui pourrait faire parvenir par après d'autres formulaires de questions.

Une lettre pastorale publiée à l'occasion de l'Avent 80 souligne encore l'enjeu synodal dans le diocèse de Nyundo.

février 81

Quel fut le succès de ce questionnaire?

Une réunion des prêtres de la zone de Gisenyi tenue le 20 février 81 nous donne quelques indications à ce sujet. Les réponses enregistrées sont "assez confuses et parfois superficielles". Le questionnaire lui-même était "difficile pour les simples chrétiens". Il faudrait mieux le soumettre à une "élite représentative des fidèles, par exemple les catéchistes, qui sont piliers de nos paroisses".

La même réunion reconnaît que l'idée synodale est encore une réalité très confuse dans l'esprit des chrétiens. Confuse aussi leur perception des réalités chrétiennes, confondant l'essentiel et l'accidentel... Ainsi pour les laïcs, si la foi est en crise, c'est parce que les prêtres exigent le dénier du culte avant le baptême, parce qu'ils ne défendent plus les opprimés devant les injustices, ils n'aident plus le pauvre à fonder son foyer, ils ne visitent plus les gens à domicile, ils ne portent plus la sou-tane... etc...

mars 81

Réunion de la commission synodale diocésaine. Elle se donne un nouveau président: Mgr J.B. Hategeka. La commission fait le point sur le questionnaire et ses réponses. On tente de définir une méthode pour cueillir et traiter les réponses. Et finalement, on se range à l'avis que toutes les paroisses devraient faire parvenir à la Commission diocésaine leurs réponses qui établira par la suite une mise en commun.

C'est à l'occasion de cette rencontre que Mgr Hategeka prononça une causerie intitulée "Pratiques et garantie par les chrétiens dans le Rwanda actuel". Cette causerie qualifiée d' "importante sans précédents dans nos débats sur les rites traditionnels" est publiée ci-après dans DIALOGUE, grâce à l'aimable autorisation de son auteur.

En guise de point d'orgue

La chronique s'arrête en mars 81. Ce n'est pas que la course synodale soit arrêtée, mais le journaliste n'a plus de documents à consulter... Profitions donc de cette ponctuation technique, pour tirer quelques conclusions provisoires.

Le synode de Nyundo est une réalité qui à première vue paraît bien programmée et bien pensée... Après une étape de "sensibilisation", voici une deuxième étape de réflexion et de questionnement. Une commission synodale active, encouragée par un évêque dynamique, organise la marche. Quelle sera la troisième étape?

L'intuition de départ et la mise en oeuvre demeurent très cléricales et même "pyramidales". Au départ, ce ne sont que des prêtres qui se réunissent et qui réfléchissent. La commission synodale diocésaine ne contient aucun laïc, semble-t-il. Le choix des questions a été fait par des prêtres. Les laïcs seront-ils mieux associés dans les étapes ultérieures du synode?

Les préoccupations du synode sont bien particulières aussi. La réflexion porte essentiellement sur la confrontation ou la rencontre entre christianisme et religion traditionnelle. Cette optique est-elle plus le reflet des préoccupations des prêtres rwandais qui composent la Commission synodale que celle des chrétiens laïcs qui habitent ce diocèse? Ces derniers, au dire des rapports, sont plus préoccupés par des problèmes de pauvreté, d'injustice et de denier de culte... Feront-ils entendre leur voix dans le synode?

Il demeure que le synode est pris très au sérieux par le clergé du diocèse de Nyundo. Les prêtres aiment à dire que de lui dépendra l'avenir de l'évangélisation des rwandais. Faisons-leur confiance.

G. MUSY

Catholique, l'Eglise a la vocation de n'être étrangère à personne et de ne tenir personne pour étranger. Toute souffrance, toute joie, toute expérience humaine est nécessaire à son expérience du monde et à son jugement. L'Eglise se présente comme une expérience. Une expérience vivante, complexe comme la diversité des expériences humaines. Elle a mission de les éclairer, éprouver, juger et valoriser. Elle est l'histoire vigilante de la valorisation de l'homme. Elle n'est liée à aucune culture, nation ou race...

L'Eglise est une expérience. L'expérience des expériences humaines.

Alioune DIOP

PRATIQUES DE GARANTIE par les CHRETIENS dans le RWANDA ACTUEL - Une attention synodale

"On peut compter aussi comme trait secondaire la ferveur ou le relâchement des croyances et des pratiques religieuses. Il est aussi important, quand on regarde le comportement de l'individu et à travers lui le style de la culture, de savoir comment croît l'individu que de savoir ce qu'il croit, comme l'avait bien vu Tarde. Le dogme chrétien n'a pas tellement changé depuis le Moyen Age, c'est l'intensité et le mode de croyance, c'est-à-dire les caractères de la pratique, qui ont changé, et de façon à modifier tout un aspect de la culture occidentale..."

Plus généralement, une étude du secondaire conduirait à observer des exemples de ce qu'on peut appeler la mauvaise foi sociale: l'individu acquiesçant à une certaine règle et en même temps la tournant, en sorte que coexistent dans la culture un système de valeurs officielles et des pratiques opposées: monogamie et prostitution, unité nationale et lutte des classes, démocratie et régime des castes. Le pharisaïsme et l'hypocrisie doivent être étudiés aussi à l'échelle de la culture, et la distinction du primaire et du secondaire peut y aider."

Mikel Dufrenne. "La personnalité de base"
(P.U.F., Paris 1972, p.308)

Besoin de garantie vitale ou recherche d'"Imana yeze"

Un examen impartial de la cause religieuse du Rwanda nous montrera que la première tendance de sa croyance est l'admission d'une force supérieure, qui n'agit dans l'histoire humaine que par délégations. L'existence terrestre est remplie de peurs, parce que trop de puissances invisibles y exercent leur concurrence. L'être humain doit s'assurer de leur bienveillance et conjurer leur malveillance: maintenir par-

tout et toujours l'ambiance d'"Imana - yeze".

Toutes les valeurs biologiques, sociales et économiques sont soumises à ce climat. Traumatismes et cures dépendant de cette température psychosomatique. A chaque étape de la vie, à chaque veille ou lendemain d'un nouvel événement, la clef d'interprétation est celle de s'assurer de l'issue heureuse de toute entreprise ou d'en calculer à l'avance les bonnes conséquences. Politique, art militaire, vie familiale et activités privées, tout se réfère à cette conception.

Puisque faveurs ou déboires proviennent d'une certaine intention et sont guidés ou télécommandés par une intervention, - indirectement celles de la Puissance suprême -, tous les efforts de l'homme tendront à deviner d'abord les forces en présence, hic et nunc, afin de les attirer de son côté.

La recherche de la bienveillance constante ne laissait personne s'installer dans la béatitude, à aucun moment. Le calme supposait une pratique scrupuleuse et efficace de tous les rites aboutissant à la chance, "Imana - yeze". Mais il y avait assez d'intermédiaires pour compliquer l'itinéraire vers cette assurance-vie, de sorte que nul ne pouvait s'y abonner définitivement. Assurance-vie ne signifia pour personne assurance à vie.

Nous pouvons dire que telle est la culture et la croyance qui existaient au Rwanda, lorsque les missionnaires chrétiens et européens arrivèrent pour inaugurer le siècle d'évangélisation chez nous.

*
* *

Rencontre sans dialogue

Ces prédicateurs aussi étrangers qu'étranges se frayèrent du chemin et imposèrent leur présence en un temps record. Ils constituèrent tôt un motif de réputation et de curiosité. Leur puissance ne pouvait se ca-
cher longtemps; elle fut sans doute attribuée à leur

Dieu

On peut s'imaginer qu'ils disposaient de plusieurs moyens cathartiques, hors de portée pour les devins et guérisseurs du Rwanda, à l'époque. Les premiers fidèles qu'ils recrutèrent ont dû trouver chez eux un abri: protection humaine et confiance en un Dieu, "Mungu", tout-puissant, qui intervenait dans l'existence terrestre des hommes, de façon directe. Une autre foi naissait. Hélas! Elle se posa en s'opposant à la culture!

Se tourner vers "Mungu" dut signifier, pour les Rwandais convertis, se détourner d'"Imana", pourtant synonyme. Au secondaire, toute pratique visant à capter la bienveillance des forces invisibles, "Imana - yeze", fut frappée d'interdit. Tout recours au devin et au guérisseur fut défini "fausseté" ou suspecté de malice, de démoniaque inspiration. On créa ainsi un tabou mais ce n'était pas un exorcisme: la prière traditionnelle ne fut pas assez remplacée; elle était condamnée.

On sait que toutes les peurs qui hantent la vie proviennent de la société. Or, les néophytes retournaient à leurs collines après avoir écouté les missionnaires. Certains furent des héros, vrais confesseurs, voire même des martyrs de Jésus Christ. Mais d'autres durent éprouver fortement leur excommunication socio-culturelle et le conflit que leur nouvel engagement religieux suscitait dans l'environnement. Un pied dans la foi chrétienne, un pied dans la croyance païenne, quel écartèlement! D'autant plus que la foi chrétienne ne met pas fin à toutes les inquiétudes de la vie humaine, sauf lorsqu'elle est parfaite.

C'est face à cette situation, croyons-nous que les prédicateurs du christianisme et de l'Evangile ont insisté sur le premier article du Décalogue, exactement à la manière de Moïse. Il fallait des convertis complètement coupés de leurs racines culturelles: Foi chrétienne sans dialogue avec les croyances païennes. L'intention protectionniste était bonne,

mais la menace continuerait de peser sur les adeptes moins formés ou moins convaincus.

*
* *

Recherche de garantie par les chrétiens dans le Rwanda actuel

Un empêchement provoque des infractions, un interdit des violations. Il suffit de déclarer un fruit amer pour que des enfants le cueillent pour en goûter.

Congar écrit que "la vie chrétienne, ici-bas, ne consiste pas tant à être chrétien, qu'à tâcher, comme on peut, de le devenir" (1). Certes, suivre le Christ comporte un dépassement total de soi, mais s'efforcer et réussir sont deux.

Et quand le démon demandera au père ou à la mère d'un enfant malade: quel mal y a-t-il à faire soigner chez un guérisseur plutôt qu'au dispensaire, que répondra le sermon catholique? "Mauvaise foi!", "hypocrisie!" "retour à l'authenticité!" Tous ces termes représentent des essais d'alibi. La vérité est que l'homme n'est pas une bande magnétique, de laquelle on puisse effacer, en un clin d'oeil, toutes les mélodies d'hier et enregistrer, sans bruits de fond, de nouvelles. Dufrenne le dit bien, "en considérant l'homme comme homme, dans les circonstances où il a à être homme et dans son application à l'être, on n'a pas à négliger qu'il a été enfant, et qu'enfant il a été modelé par du social" (2).

Si l'homme est à la fois nature et liberté, les prédicateurs chrétiens ont-ils vraiment essayé avec respect d'orienter la nature qui porte la liberté qu'ils doivent convertir au Dieu de Jésus Christ? N'avons-nous pas surestimé le pouvoir du vouloir de la conversion chez nos catéchumènes et chez nos baptisés? "Vouloir n'est pas créer" (3), reconnaît Ricoeur. La foi sera toujours un exil, mais un exil voulu et libre, en vue d'une libération plus profonde : on se

quitte, oui, mais le déracinement est négatif. Cette liberté reste à acquérir chez plusieurs.

La foi et l'espérance chrétiennes peuvent réellement constituer un espace de profonde sécurité, mais cela présuppose que le "se quitter" est un don de soi à quelqu'un et non une série d'interdits et de pratiques. La confiance en Dieu a-t-elle été suffisamment inculquée, de façon qu'on ait moins à condamner ce qui l'affaiblit qu'à louer ce qui le promeut?

*
* *

Conséquences pastorales

Parmi ceux qui recourent aux pratiques d'obtention d'"Imana - yeze", de recherche de chance en tout, certains sont des chrétiens fervents. Mais souvent ils sont victimes de l'ignorance, surtout dans le domaine de la santé. Le prédicateur parfois les aiderait davantage par des échanges avec des techniciens compétents, dont ses propres sermons seraient complétés.

En pratique, ces recours à la chance n'impliquent pas un manque de foi, surtout lorsque l'effet attendu est d'ordre médical. Mais si la prescription psychosomatique du guérisseur aboutit à "kuraguzza", "kubandwa comme ordonnance médicale, il est évident que le chrétien renie sa foi.

Saint Césaire d'Arles, au VI^e siècle, s'adressant aux chrétiens qui couraient les devins et les sorciers, écrivait : "Vous cherchez la santé du corps et trouvez la mort de l'âme." Il nous paraît certain que celui qui consulte jusqu'à se laisser obnubiler à ce point par d'une aliénation mentale totale en faisant aboutir à une aliénation mentale totale en faisant siennes toutes ces prescriptions des guérisseurs-sorciers.

L'efficacité de ces rites païens est possible, dans certaines circonstances, parce qu'il s'agit de réalités psycho-somatiques, mais la foi en un Dieu

unique s'en trouvera bien offensée. Mais il faut condamner l'ignorance de celui qui se confie au devin en éclairant davantage sa foi et non en rappelant les interdits. Ici, le prédicateur et le confesseur doit être plus intelligent que le devin et le guérisseur.

Globalement, on attend de la foi chrétienne ce qu'elle ne doit ni ne peut fournir: des solutions immédiates dans les ordres social, thérapeutique, économique. Et l'on applique la maxime: "Icumi litashye lituta ijana litagurwa", si bien qu'en plusieurs cas c'est l'eschatologie chrétienne qui n'a jamais été assimilée dans la foi vécue. La foi chrétienne reste une théorie nouvelle pour plusieurs.

Il est possible que plusieurs chrétiens fervents attachent à leur assiduité une certaine garantie de chance. Alors, pour eux, la nouvelle foi rencontre leur culture; et leur croyance, et leur pratique de la loi divine et des prescriptions ecclésiastiques rencontrent la mentalité traditionnelle d'observer les us et de respecter les interdits. Pour ceux-ci, la conversion n'est pas un déracinement, même si la vision claire de la foi chrétienne comme vie nouvelle authentique ne s'est pas encore implantée.

Ils sont nombreux ceux qui ont changé de clan sans changer de cœur: ils ont oublié leurs coutumes sans pour autant épouser un autre esprit; ils sont greffés au christianisme et ne savent pas encore son adoption. Pas d'intériorisation; ils vivent sous la censure. Est-ce leur faute, s'ils sont demeurés ignorants? Une évangélisation des masses ne pourra jamais éviter ce piège: le nombre d'adhérants induit à croire à la qualité des convictions.

Désormais, il faudra que l'enseignement de la vie chrétienne soit plus doctrinal que moral: que la loi soit considérée sous l'aspect de l'Alliance, afin que le péché soit compris comme un affront et une infidélité à quelqu'un, non plus comme une simple faute ou une infraction de règlements. Ainsi les sacrements de la foi sortiront d'une conception hygiéniste, thérapeutique, disciplinaire et même policière, pour entrer dans la vision du salut chrétien. Et l'on ne

croira plus que le prêtre est celui qui interdit le chemin vers le devin et le guérisseur, mais on l'appellera le guide vers la liberté instaurée par Jésus Christ.

Il faudra, à l'avenir, que l'Eglise présente davantage le visage d'une famille, d'une communauté, non une réunion de circonstance d'individus ne cherchant que leur intérêt privé en brandissant leur fidélité à un contrat. Les chrétiens sont fils et non partisans d'un patron qui réglemente leur vie: la loi qui les régit est une adoption, moins une norme qu'un conseil paternel précis. On n'enfreint pas le premier commandement de Dieu, on manque d'égards et de confiance à Dieu. L'adoption chrétienne n'a rien contre nos coutumes, mais le chrétien est censé appartenir au salut pour ne pas recourir à des chances inventées par devins ou guérisseurs.

*
**

Conclusions

Christianiser est peut-être encore facile, mais c'est évangéliser qu'il faut réussir. Certes le culte en esprit et en vérité ne sera pas vite une réalité accessible à toutes les masses, mais l'étudiant du Rwanda ou le fonctionnaire actuel qui recourt à la prédication de la chance pour passer ses examens ou pour être vu du patron démontre par trop qu'il ne sait sur quel pied danser. Si on lui dit qu'il n'a qu'à prier au lieu de consulter les devins, sera-t-il ainsi mieux orienté? La foi et la vie de foi ont besoin de clarté et la prière chrétienne n'est pas destinée à ce genre d'intérêts.

Si on revient aux pratiques opposées à la foi, c'est parce que la foi n'est pas bien connue. Croire que le devin et le guérisseur s'occuperont de moi plus que Dieu, c'est ignorer et l'homme et Dieu. Le prédicateur doit croire que tout homme peut être ignorant de la dimension religieuse. Nos étudiants et

nos fonctionnaires ne sont pas nécessairement mieux pourvus en ce domaine. Ils éprouvent les mêmes inquiétudes que n'importe quel citoyen et ils cherchent une assurance que les assureurs modernes ne savent pas donner, l'"Imana - yeze", la chance, la garantie.

Que représente au fait cette chance? En tout cas rien d'extérieur. Mais c'est une disposition psychologique, moralement importante : la confiance pour vivre et agir. Il n'y a rien de tel pour obtenir n'importe quel succès et réussir en n'importe quelle entreprise.

Voilà ce que nos prédications doivent donner ou redonner à nos concitoyens chrétiens : la confiance en Dieu et la conscience droite, le courage d'être et d'agir, l'information juste et vraie qui mettra fin aux peurs inspirées par l'ignorance.

Pendant le laps de temps de sa prédication, Jésus de Nazareth a procédé à divers exorcismes. Il a libéré des hommes et des femmes de la peur qui les étreignait. Certains de ces exorcismes sont confiés, de nos jours, à la médecine classique et moderne. C'est un gain pour nous. Mais il ne faut réserver tout le pouvoir d'exorciser à la médecine : la liturgie de l'Eglise, les homélies, les sacrements doivent prolonger les bras et la parole du fondateur du christianisme. L'Eglise doit remettre l'accent sur cette dimension, puisque le Christ a exorcisé et pas du tout à la façon des magiciens, devins ou guérisseurs de son temps. La foi ne sera jamais un moyen sécurisant mais qui a véritablement confiance vit en sécurité et, même devant le soulèvement des tempêtes, il ne doit pas réveiller Jésus endormi pour s'entendre reprocher : "Hommes de peu de foi!"

Avons-nous le droit de blâmer ainsi nos chrétiens? Ce n'est pas certain, parce que nous ne garantissons pas de la leur avoir suffisamment communiquée. Par exemple, la maladie et la mort, circonstances ou la tentation de recours à l'"Imana-yeze" est la plus forte, notre liturgie les exorcise-t-elle? Très peu, à notre avis! Le sacrement pour les malades, la liturgie autour des morts doivent se développer et s'adapter à cet effet.

Notre façon de prier doit également inclure d'autres dimensions que la simple demande. La mentalité du demandeur est la supplication, très peu l'esprit d'entreprendre et de courage. La vraie confiance en Dieu, selon l'Evangile, devrait demander l'avènement du Royaume de Dieu, de sorte que nos autres besoins soient comblés par surcroît. C'est tout le contraire de la mentalité qui est à la base culturelle de la recherche d'"Imana-yeze".

La recherche d'"Imana-yeze" par les chrétiens prouve donc que la prédication chrétienne n'a pas encore saisi une certaine inquiétude du Munyarwanda. Ce dernier n'est pas à inculper mais il témoigne d'existence d'un supplément d'enseignement, de lumières de toute sorte, d'exorcismes authentiquement conformes à la libération divino-humaine dans l'esprit du Christ. Telle est l'exigence que le Synode devra satisfaire, afin que l'idéal du Nouveau Testament ne soit jamais confondu avec une théorie castratrice.

- 1) Y. CONGAR, Préface à "C'est toi, cet homme", par L. Evely. Ed. Un. Paris 1957
- 2) M. DUFRENNE, *ibid* p. 305
- 3) P. RICOEUR, "Le volontaire et l'involontaire", Abier, Paris 1963, p. 456.

Jean-Baptiste HATEGEKA

" Si l'étranger connaît le lieu du sacrifice aux ancêtres, c'est que les gens du village le lui ont montré. "

(Togo)

Rumanura : La famine au Bugoyi

Celui qui veut connaître l'histoire du Rwanda à l'époque de l'arrivée des Blancs se trouve dorénavant dans l'agréable situation de pouvoir disposer d'un choix de sources écrites jusqu'à présent dispersées dans des archives étrangères et le plus souvent écrites en allemand. Bernard Lugan, prof. à l'Université Nationale du Rwanda, vient en effet de traduire en français et publier une série de documents difficilement accessibles et pourtant indispensables à la connaissance de l'histoire du Rwanda durant les premières années de la présence européenne (1). Ce recueil de textes ne se veut pas exhaustif et renonce même à reproduire quelques sources des plus fameuses, et cela pour donner en contrepartie un choix de divers types de documents, comprenant mémoires, correspondance privée, diaires, relations de voyage, études, circulaires administratives, rapports officiels, etc. Le prof. Lugan prévoit de publier d'autres textes dans un éventuel tome II, publication très souhaitable, si possible accompagnée d'une introduction et d'un commentaire un peu plus détaillés que dans ce premier recueil, car les lecteurs ne se contentent pas uniquement parmi les étudiants de l'UNR, qui ont l'occasion d'approfondir la matière dans des séminaires (2).

Parmi les textes publiés par le prof. Lugan figurent plusieurs documents concernant la famine du Bugoyi, connue sous le nom de "Rumanura". Cette famine qui a sévi au nord du Rwanda de 1916-1918, région pourtant connue comme grenier du pays, ne s'explique que par une constellation particulièrement malheureuse de plusieurs phénomènes : conditions météorologiques anormales dans la région et dans le reste du pays; les effets de la première guerre mondiale qui font que des troupes belges et allemandes s'affrontent et se ravitaillent dans le Bugoyi; un système féodal qui impose à la population des corvées supplémentaires ...

Pour donner aux lecteurs de DIALOGUE une idée

de cette famine (et par là de la richesse des documents devenus accessibles) il nous a paru bon de publier - avec l'autorisation de l'auteur - des extraits du Diaire des Soeurs Blanches de Nyundo allant de mai 1915 à décembre 1917. Cette lecture devrait pourtant être suivie par celle des textes émanant des autorités de l'Eglise et surtout du pouvoir colonial qui montrent comment elles ont fait face au problème de la famine - avec toutes les difficultés et contradictions que cela comportait.

Clau LOMBRISER

(1) - LUGAN Bernard. Sources écrites pouvant servir à l'histoire du Rwanda (1863-1918) Etudes Rwandaises, vol. XIV, numéro spécial, Butare octobre 1980.

(2) - Il faudrait également envisager une édition adaptée pouvant servir à l'enseignement d'histoire au niveau du secondaire et cela avant de penser à une édition imprimée et enrichie de photographies de l'époque - qui devrait alors aussi comprendre le texte original allemand.

EXTRAITS DU DIAIRE DES SOEURS BLANCHES DE NYUNDO

mai 1915 - décembre 1917

*
* *

1915

29 mai Continuation du combat, vers midi les Belges se retirent en prenant plusieurs Grecs et quelques Indiens prisonniers. Les Allemands ont perdu un Euro-éen, les Belges deux sans compter les noirs.

5 juin : Les Missionnaires étaient tranquillement à confesser quand vint un Monsieur Allemand armé, avec quatre soldats noirs armés de même. Il venait arrêter le R.P. Gia Via, comme tous les Italiens. On lui donna une heure pour faire ses malles pendant qu'on lui défendait de parler à aucun Père. L'Allemand le suivait partout avec la montre à la main et le fusil sur l'épaule. En partant il commandait aux soldats de charger les fusils, ensuite le R. Père devait marcher devant eux, comme leur prisonnier.

15 juin : Retour des Belges, ils sont nombreux cette fois-ci. Il campent dans la plaine de Kabere et n'attaquent pas les Allemands. Tout le peuple s'est enfui, nous n'avons jamais vu chose pareille, toute la journée passent les pauvres gens par milliers, avec leurs chèvres, nattes, cruches, corbeilles, toutes leurs richesses.

16 juin : Les nègres continuent à s'enfuir, de même toute la nuit, cela n'a pas cessé.

18 juin : Les Belges s'installent sur la cime de Bubavu et à Kissa, à une heure de la mission.

A partir du 18 juin le diaire ne relate que les combats entre les Allemands et les Belges qui se déroulent tout autour de la mission. La maison des Soeurs se trouve en plein feu le 21 décembre, date où le diaire est interrompu, les Soeurs ayant évacué le poste. Il reprend le 31 octobre 1916.

1916

31 octobre : Arrivée à Nyundo où venons réhabiter le poste abandonné depuis le 7 janvier à cause de cette terrible guerre. Quelle joie, mais aussi quelle peine nous ressentions en voyant tant de misères, rencontre de cadavres, gens morts de faim, d'autres vrais squelettes qui nous disaient: Ah! vous arrivez pour nous guérir. Quelques-uns nous reprochaient de les avoir abandonnés, etc. enfin chacun racontait ses misères à sa façon.

Ce beau pays de Nyundo, appelé grenier du Ruanda à cause de sa fertilité, n'est plus qu'en brousse par tout. Beaucoup étant morts, d'autres émigrés, les autres pauvres squelettes, et enfin quelques-uns ayant encore un peu de force mais n'ayant pas de pioche ou encore craignant d'être volés de nouveau n'ont plus aucun courage; c'est la famine la plus grande. Que de misères à soulager, que d'âmes à sauver.

La brousse a aussi envahi notre habitation, à peine y apercevons-nous le chemin. La maison ainsi que nos classes et dépendances ayant été habitées par les troupes belges ont aussi quelques dégâts, il nous faudra quelques jours pour remettre tout en ordre.

1er novembre : Nouvelle peine. Avant la guerre, plus de 8.000 chrétiens venaient tous les Dimanches assister à la Ste Messe, aujourd'hui peut-être 50 y assistent. Dans la journée l'on ne cesse de venir nous demander l'hospitalité. Nous recevons la visite des R. Pères qui nous préviennent que lorsque nous serons installés ils nous procureront un peu de nourriture pour distribuer à ces pauvres malheureux.

2 novembre : C'est avec joie que nous commençons les réparations de notre chapelle afin qu'au plus vite Notre Seigneur vienne habiter avec nous.

3 novembre : La Ste Messe est dite dans notre chapelle; dans l'après-midi nous avons une heure d'adoration, nous ne manquons pas de prier pour tous ces pauvres gens qui nous entourent.

4 novembre : Le soir durant la récréation nous entendons parler, disputer; qu'y a-t-il? Ce sont les gens qui se sont hospitalisés d'eux-mêmes, une de nos classes en contenait une trentaine, et la dispute était causée simplement par un vol de quelques patates.

5 novembre : La distribution pour les affamés qui se faisait chez les Pères jusqu'à présent se fera désormais chez nous.

6 novembre : Ce n'est pas sans peine que nous arrivons à distribuer les quelques corbeilles de patates. Il nous faudrait la police de plusieurs pays réunis pour maintenir l'ordre... C'est terrible de voir, et surtout d'avoir affaire à des affamés. Afin d'augmenter un peu la nourriture nous cuisons des feuilles de choux avec un peu de sel. Pauvres gens, ils aiment et mangent de tout maintenant, une racine de patate, un haricot, une feuille de chou tombée à terre ne laisse pas d'être ramassée, et d'occasionner souvent dispute et coups.

7 novembre : Pendant la distribution un jeune homme tombe mort, personne n'en fait cas, tous passent par-dessus comme si de rien n'était. Ce pauvre garçon avait pu se traîner encore pour venir chercher quelques patates. Beaucoup d'autres n'ayant plus la force de retourner chez eux tombent en chemin.

9 novembre : La mort ne fait plus aucun effet sur nos pauvres gens; en faisant la visite dans une de nos classes servant d'hôpital, sur une natte deux vivants dormaient avec un mort au milieu d'eux.

14 novembre : Cette nuit c'était plus terrible; une pauvre vieille ayant volé un peu de nourriture a été prise, mise à la porte, frappée à l'en faire mourir. Elle avait reçu le baptême la veille.

17 novembre : Les gens augmentant toujours de plus en plus, nous décidons de faire reconstruire deux grandes huttes afin aussi de les éloigner un peu plus de la maison car le repos de la nuit ne nous est plus possible.

20 novembre : Dans la journée 16 de nos squelettes ont reçu le baptême; toutes ne tarderont pas à partir pour un monde meilleur ...

21 novembre : Huit de celles qui ont été baptisées hier sont mortes dans la nuit.

23 novembre : C'est avec autorité qu'il faut agir pour pouvoir faire enterrer nos pauvres mots, presque tous prétendent qu'ils attraperont une maladie qui les fera mourir.

25 novembre : Pour la deuxième fois nous essayons de planter un champ de pommes de terre, mais la nuit même elles ont été arrachées par les affamés, il en est de même pour tout le reste, chacun est obligé de faire garder nuit et jour sa petite récolte.

2 décembre : La reconstruction des deux huttes étant terminée nous y installons nos pauvres squelettes. Nous en comptons près de 120, tous pour mourir. Dès aujourd'hui même nous commençons les réparations de nos classes.

4 décembre : Notre Mère accompagnée d'une Soeur va pour affaire à Kisségnies; en les voyant Monsieur l'Administrateur leur demande si c'est elles qui viennent prendre place à l'hôpital de Ngoma, la chose lui étant inconnue notre Mère reste toute surprise.

6 décembre : Aujourd'hui notre Mère reçoit une lettre du R. Père Classe lui demandant deux ou trois Soeurs pour l'hôpital.

8 décembre : Fête de l'Immaculée Conception. Nous la passons en famille. Le soir nous chantons quelques cantiques et nous terminons en recommandant à notre bonne Mère du Ciel notre chère Congrégation et notre pauvre mission si éprouvée.

10 décembre : Sur l'invitation de Monsieur le Commandant, notre Mère et une Soeur partent à Ngoma choisir l'emplacement pour l'habitation des Soeurs. Notre Mère décide qu'elles seront à trois. Une chambre servira de chapelle, elles auront donc le bonheur d'avoir le St-Sacrement et la Messe tous les jours.

12 décembre : Ouverture des classes. Avant la guerre plus de 400 enfants venaient tous les jours en classe, aujourd'hui une vingtaine seulement les occupent.

16 décembre : Ce soir durant la récréation l'on nous amène une petite fille de 2 ans trouvée dans la brousse.

18 décembre : Ce matin durant la classe les femmes préviennent notre Mère qu'à quelques pas de chez nous une femme est morte ainsi que sa petite fille. Notre Mère part de suite. Elle trouve en effet la mère morte.

te, les fournis en faisant leur pâture; la petite fille vivait encore, elle a été baptisée là même, ensuite, apportée chez nous, nous essayons par un peu de nourriture de la ramener à la vie.

20 décembre : les réparations étant à peu près achevées, nous commençons les visites à domicile, rien de plus triste, de plus écoeurant. Plus de chemin, la brousse partout. Rencontre de cadavres de ci de là, quelques-uns répandant une odeur infecte, d'autres à moitié dévorés par les chiens. Le village que nous visitons comptait avant la guerre de 300 à 400 habitants et aujourd'hui peut-être en voyons-nous une vingtaine.

24 décembre : Une pauvre femme s'amène ou plutôt se traîne, portant sur le dos une jolie petite fille d'environ deux ans: je viens mourir ici, dit-elle, baptisez-moi ainsi que mon enfant parce que je vais mourir et je veux, ajoutez-elle, que lorsque je serai morte ma petite fille vous reste, vous serez sa mère. Nous satisfaisons volontiers au désir de cette pauvre femme, elle se montre toute heureuse d'être l'enfant du bon Dieu, elle reçoit le nom de Maria et sa petite, Thérèse.

25 décembre (Noël) : Autrefois encore, les roulements de tambours se faisaient entendre de tous côtés, aussitôt tous les chrétiens répondaient à cet appel, venaient en hâte et en foule. Cette année tout semble mort, aussi pas de Messe de Minuit car probablement ils ne seraient pas venus.

31 décembre : Nous nous souhaitons mutuellement une bonne et sainte année.

1917

2 janvier : Durant la lecture nous entendons un bruit au réfectoire; c'était un de nos affamés, garçon d'une dizaine d'années, qui s'appropriait à nous vider un pot de miel.

6 janvier : Epiphanie : la fête est remise au lendemain.

9 janvier : Visite du R. Père Van Hoofts et du Capitaine Delay. Monsieur le Capitaine se montre très aimable, il nous demande si, vivant au milieu de ces pauvres affamés, nous ne sommes pas privées du nécessaire? En partant il nous promet de nous envoyer chèvres ou moutons.

12 janvier : Arrivée de Sr. St-Prosper (Française) et de Sr Marie-Ange (Canadienne) pour l'hôpital de Ngoma.

15 janvier : Visite de Monsieur le Substitut qui interroge les Soeurs sur la conduite des troupes Belges lors de leur passage à Nyundo ainsi que des dégâts causés par elles.

20 janvier : En visite nous trouvons près d'une hutte une pauvre femme qui ne comprend plus rien aux paroles de notre sainte religion, la seule parole qu'elle nous dit: donnez-moi un peu de nourriture.

22 janvier : Notre Mère, Sr St-Prosper et Sr Marie-Ange partent pour l'hôpital.

26 janvier : Retour de Notre Mère (Mère Florence, Française).

27 janvier : Sr de la Providence (Hollandaise) rejoint les Soeurs à l'hôpital de Ngoma

30 janvier : Beaucoup de nos petits enfants sont atteints de la dysenterie. Très peu en guérissent, le temps est très mauvais, la pluie tous les jours, et en plus de faim qui leur a donné l'habitude de manger toute espèce de verdure et dont ils ne peuvent plus s'empêcher.

Février : Le diaire continue à noter au jour le jour les conséquences de la famine : la dysenterie enlève 5 enfants le même jour (10 février); des vieilles sont admises pour venir achever de mourir ...

4 mars : Monsieur le Docteur de Kissegnies vient nous faire visite. Il se montre très heureux des soins que nos Soeurs prodiguent aux malades.

7 mars : Une pauvre femme se présente à la porte: vous êtes des mères, dit-elle, donc acceptez-moi, mon mari est mort et mes cinq enfants, je n'ai plus per-sonne, je veux devenir votre enfant.

9 mars : Ce matin une jeune fille chrétienne pleurait et demandait à voir notre Mère. Elle voulait lui racon-ter son chagrin : son père étant parti à quelques jours de la mission pour acheter quelques vivres, en revenant a été pillé et étranglé.

24 mars : L'on ne peut plus passer la forêt, des ban-des des voleurs se tiennent à distance pour piller et tuer les gens de passage.

Les malades diminuant à l'hôpital de Ngoma, les Soeurs en reviennent le 31 mars, et la communauté de Nyundo compte six Soeurs.

11 avril : On signale incidemment qu'on n'a plus de classes.

13 avril : Notre Mère nous apprend que Sr Marie-Ange retournera à Issavi lundi prochain, et que Sr St-Pros-per sera des nôtres.

16 avril : Départ de Sr Marie-Ange.

27 avril : Retour des porteurs et de notre brave Véronique qui avait accompagné Sr. Marie-Ange. Une lettre de cette dernière nous apprend que n'ayant pu trouver la nourriture suffisante, deux de ses hommes avaient succombé en chemin.

Mai-juin : La vie reprend peu à peu à la Mission, mais aux alentours, encore la famine, des mourants et des cadavres que l'on découvre quand on voyage; des pillards s'attaquent à tous "dans la forêt".

Le 22 juillet: Deux Soeurs se rendent dans une plaine très peuplée avant la guerre. Elles marchent toute la journée, à travers brousse et bananeraies, trouvant çà et là quelques cadavres. Ce n'est que le soir, en re-venant à la Mission, qu'elles rencontrent un chrétien qui leur dit qu'elles viennent trop tard, un mois plus tôt elles auraient encore trouvé beaucoup d'enfants mourants.

septembre : Le 5, les Soeurs vont visiter un villa-ge du côté de la forêt, à 3h. de marche: beaucoup de gens y meurent de faim et de la variole; elles y comp-tent 32 enfants mourants.

28 novembre : En visitant les villages, nous trouvons une pauvre femme étendue sur le chemin, sans connais-sance. Elle était allée la veille à Kiségnis tra-vailler pour un peu de nourriture, mais une faibles-se l'ayant prise en chemin, la pluie, le froid s'y mêlant, elle ne tarda pas à rendre son dernier soupir.

7 décembre : Nous apprenons que l'autorité civile de Kiségnis ordonne d'enterrer tous les cadavres, et ceci sous peine de 8 jours de prison. Ce sera le tra-vail du propriétaire du champ où se trouvera le mort. Ce n'est pas trop tôt; ainsi nous n'aurons plus tant de cadavres à enjamber lorsque nous sortirons.

26 décembre : Arrivée des premières caisses de ravi-taillement d'Europe depuis le début de la guerre.

Sur cinq enfants qui naissent aujourd'hui
trois ne vivront pas,
faute de nourriture et de soins.

LES EGLISES OCCIDENTALES ET L'AIDE AU DEVELOPPEMENT

AU RWANDA

DIALOGUE vient de prendre connaissance d'un rapport des financements de divers projets de développement établi par le Bureau Episcopal de Développement (B.E.D.).

Ce rapport met en chiffres les divers subsides accordés par les Eglises occidentales pour le Rwanda au cours de l'année 80. Cette aide provient essentiellement des organismes suivants:

- ACTION DE CAREME - SUISSE
- BROEDERLIJK DELEN - BELGIQUE
- CEBEMO - HOLLANDE
- DEVELOPPEMENT ET PAIX - CANADA
- ENTRAIDE ET FRATERNITE - BELGIQUE
- MISEREOR - ALLEMAGNE
- VASTENAKTIE - HOLLANDE
- MEMISA - HOLLANDE

Par secteurs :

SECTEUR EDUCATION ET FORMATION	76.222.569 FRW
SECTEUR ALPHABETISATION ET ANIMATION RURALE	37.379.977 FRW
SECTEUR PETITE INDUSTRIE ET ARTISANAT	21.913.111 FRW
SECTEUR AGRICULTURE ET ELEVAGE	19.653.656 FRW
SECTEUR SANTE ET HYGIENE	131.205.853 FRW
SECTEUR GENERAL	30.047.968 FRW
GRAND TOTAL	316.423.134 FRW
	=====

Il va sans dire que dans ce rapport n'est pas mentionné le financement d'autres réalisations qui a été obtenu par une initiative individuelle.

Auteurs recensés

" DEMAIN LA FAMINE OU LA CONSPIRATION DU SILENCE "

par Jean-Paul HARROY

Quand j'ai refermé le livre, j'ai éprouvé un sentiment d'impuissance devant les problèmes qui y sont soulevés comme celui de souhaiter vivement que ces problèmes soient imaginaires. D'où refus de voir la réalité et, par conséquent, de se livrer avec les autres à la conspiration du silence. Il n'y aurait plus, alors, qu'à laisser tomber les bras et à attendre l'échéance d'assister à l'inférieure hécatombe d'affamés, prisonniers de leurs freinages non seulement politiques, mais surtout sociaux-culturels et économiques. A moins de souhaiter un miracle!

J'ai lu également "L'Afrique étranglée" de René Dumont, qui, au chapitre VII, parle de "Pillée, exploitée, désertifiée, l'Afrique étranglée sera-t-elle affamée pour l'an 2000 ?"

Ces "Bazungu" - qui connaissent l'Afrique pour y avoir vécu, y ayant eu des postes à grandes responsabilités, comme J.P. Harroy, se penchant avec sollicitude sur les grands problèmes que connaît l'Afrique - sont-ils à même de provoquer chez les Responsables Africains (Chefs d'Etat, Ministres de l'Agriculture, etc...) une réaction positive qui les scientiserait à tel point de prendre des mesures concrètes sur le terrain et pas seulement verbales, fleurs de rhétorique sans lendemain? C'est à la souhaiter vivement. Et pourtant ...

Depuis plus de 30 ans au Rwanda, pourrais-je constater que la mentalité du Rwandais a évolué en proportion des besoins accrus vu la progression démographique qui passe de 1 - 2 millions en 1950 à plus de 5 millions en 1981 ? Autrement dit, est-ce que le paysan rwandais cultive ses champs de telle manière à pouvoir nourrir suffisamment ses enfants présents et à venir?

Peut-on dire que les surfaces cultivables, propres à la production vivrière, sont exploitées en vue d'un meilleur rendement? Nul doute qu'il y a eu un effort considérable pour mettre en valeur les marais, pour reboiser les collines dénudées (il y en a encore beaucoup trop qui attendent le premier coup de pioche), pour mener la lutte anti-érosive, etc... Reconnaissons le dynamisme que la IIème République a déployé pour conscientiser le Peuple Rwandais au sein du M.R.N.D. et par l'Umuganda (travaux communautaires); mais en général, pouvons-nous constater une réelle amélioration dans la façon de cultiver?

Ne devons-nous pas avouer que le paysan continue comme jadis à retourner sa terre en piochant de haut en bas, aidant ainsi "inconsciemment" les pluies à transporter la terre meuble vers les rivières, lesquelles se chargent de la charrier jusqu'au barrage d'Assouan, en Egypte?

Le fumier de ses vaches, chèvres, moutons, poules, etc... est-il plus ramassé aujourd'hui qu'autrefois?

Les agronomes et leurs aides, plus nombreux aujourd'hui, instruisent-ils les paysans sur le terrain devantage maintenant que jadis?

Cette situation, n'est-elle pas comparable à celle, tout aussi urgente qu'absolument indispensable, qui touche la construction et l'utilisation effective des W.C.? Depuis toujours, les populations sont régulièrement infestées par les vers intestinaux alors que nous ne cessons de construire des dispensaires. Ces derniers, on peut bien les multiplier par dix que rien d'essentiel ne sera changé si les gens ne veulent pas s'astreindre à pratiquer l'hygiène la plus élémentaire.

L'année de l'Hydraulique rurale peut nous faire espérer beaucoup si on arrive à alimenter les populations en eau potable. Mais ici encore, faudrait-il que les gens s'éduquent à respecter le bien public, tels les captages de sources et leurs alentours, les puits,

les pompes comme les robinets...?

Je dirais volontiers : il faut commencer par le commencement. Et, pour cela, il faut que la "discipline" devienne une qualité maîtresse d'un peuple, puisse-t-elle être acquise par une méthode rigoureuse, jusqu'il s'agit de sa survie.

J'avais beaucoup espéré de ce coup de boutoir dans la mentalité rwandaise, je veux parler de l'enrôlement des filles dans l'armée et la gendarmerie. Quel est le Rwandais qui aurait pu prévoir la réussite d'un tel choc dans la mentalité traditionnelle?

Je ne prétends pas, ici, me prononcer sur les problèmes que connaissent ces filles soldats ou gendarmes quant à leurs conditions de vie présentes ou lorsqu'il s'agit de leur reclassement au terme de leur contrat.

Je veux insister sur le fait que la mentalité rwandaise est susceptible de changement profond, voire inespéré.

Pourquoi alors n'a-t-on pas poursuivi de telles expériences pour débloquer les freins sociaux - culturels qui vont directement à l'encontre du vrai développement, celui du "plus être" et pas seulement du "plus avoir"? Le progrès ne pourra se réaliser sans faire "sauter" le tabou et interdits traditionnels qui entravent la liberté, la promotion humaine et sociale.

Il ne manque pas de Rwandais capables de discerner ce qui devrait être entrepris pour "motiver" des changements radicaux sans pour cela "déstabiliser" la culture rwandaise. C'est aux Rwandais que revient de prendre en mains, avec détermination et sagesse, les directives et orientations qui leur permettront d'enrayer la désertification comme d'éviter la famine qui menacent le Rwanda aujourd'hui déjà, mais surtout demain. Ce n'est pas facile sans doute, mais c'est extrêmement urgent.

Par ailleurs, le Peuple rwandais pourra-t-il encore souffrir longtemps qu'une minorité de ses compatriotes continue d'amasser des fortunes considéra-

bles leur permettant de jouer au néo-féodalisme alors qu'il se sent de plus en plus étouffé par la rareté des terres à distribuer et très dépendant du bon vouloir des pluies quant à sa subsistance? Un rien de travers peut provoquer une situation des plus compliquées...

Lisez donc le livre de Jean-Paul Harroy "Demain la Famine" et vous prendrez conscience que les problèmes étudiés concernent le Rwanda et requièrent des Rwandais toute leur énergie et leur bonne volonté dans un sursaut d'union et de discipline nationales.

Mube maso ! Soyez vigilants !

Pierre CATTIN

*
*

LA DECOUVERTE DE BALTHAZAR OU LA FIN DU MYTHE DE JEAN

LANE, H. et PILLARD, R., L'Enfant Sauvage du Burundi. Histoire d'un enfant perdu. Préface du B.F. Skinner. Traduit de l'américain par M. DAVIDOVICI. Paris, Editions Inter, 1980. 194 p. 1.300 FRW.

Le 11 avril 1976 parut dans un journal sud-africain un article relatant la découverte d'un "enfant-singe" par des soldats dans la brousse du Sud Burundi. Selon le journaliste, l'enfant aurait été abandonné en 1972. Lorsqu'il fut trouvé, en 1974, vivant au milieu des singes, "il marchait à quatre pattes, ne mâchait pas sa nourriture et poussait des cris de singe". On lui donna le nom de Jean.

Imaginez la fièvre que suscita cette nouvelle chez Harlan Lane. Il venait de terminer une étude sur Victor, l'enfant sauvage d'Aveyron. Voilà que se présente l'inespéré : la chance d'observer lui-même un

enfant, qui à première vue ressemble à cet autre enfant, qu'il n'a pu suivre qu'à travers des écrits. Une occasion qui, de mémoire d'hommes, ne s'est présentée qu'une vingtaine de fois. Pour un psychologue la découverte du siècle! Lane eut tôt fait de partager son enthousiasme avec son ami, Richard Pillard, un psychiatre. Ils décidèrent d'aller voir sur place.

Dans leur livre "L'Enfant Sauvage du Burundi" ils relatent sous forme de journal, les préparatifs et les périples de leur enquête et communiquent leurs observations et pensées.

C'est l'aventure. En un minimum de temps ils parviennent à rassembler quelques fonds, les visas et le matériel nécessaire pour faire des analyses médicales. Le 25 mai, les voilà déjà à Bujumbura. Auparavant ils ont repéré le Burundi sur la carte d'Afrique, établi un plan de bataille. Ils se sont renseignés sur les "événements" de 1972. Enfin, ils n'oublièrent pas la précaution d'avaler une dose de Nivaquine, arrosée de Gin.

A l'orphelinat de Gitega ils trouvent Jean, cet enfant étrange, qui provoquait tant de curiosité. Les questions assaillent les deux chercheurs. Qui est Jean? De quoi souffre-t-il, car visiblement il est anormal? Quel est son handicap? Quelle en est la cause? Enfant-singe ou handicapé mental? L'enquête commence et elle prend la tournure d'un roman policier suédois.

En cinq jours les deux héros, aidés par des médecins, des prêtres, des soeurs, des bureaucrates et autres gens pleins de bonne volonté, parviennent à reconstituer la chronologie de Jean. Le mythe raconté au monde par la presse, le rêve des deux savants, s'évanouit. Il ne reste que Balthazar.

Jean s'appelle Balthazar Nsanzerugeze de son vrai nom. D'après son histoire il est évident que l'enfant n'a jamais vécu dans la brousse, mais bien dans différentes institutions : des orphelinats et la clinique du Prince Régent Charles.

mais Lane et Pillard veulent connaître le fond de la vérité. Il reste l'hypothèse que Balthazar est un enfant autiste, mais il faut la vérifier. Seul un examen médical sophistiqué peut établir la vérité. Puisque le matériel manque à Bujumbura, tout le monde embarque pour Nairobi. Là-bas toute l'équipe de spécialistes de l'hôpital se penche sur l'enfant. D'après les examens, Balthazar est un enfant autiste. La vérité a éclaté le 3 juin.

Voici en quelques mots le récit de l'histoire de Balthazar, alias Jean, et de l'aventure de Lane et Pillard. Mais "L'Enfant Sauvage du Burundi" offre davantage aux lecteurs. Ce journal nous renseigne sur l'image que se font du Burundi deux étrangers de passage, qui se heurtent à la pauvreté, à une mentalité et à un pays étrangers. La relation des investigations est renforcée d'observations que peuvent faire deux savants, qui viennent en mission dans un pays d'Afrique, spécialement que nous voyons régulièrement aussi au Rwanda. De ces propos nous retenons spécialement les questions que se posent ces citoyens américains concernant l'attitude de l'administration Nixon-Kissinger envers le Burundi, spécialement durant l'année 1972.

Les dernières pages sont consacrées à une question qui dépasse l'histoire de Jean. En face de la vérité, les auteurs se posent la question: pourquoi les hommes sont-ils tellement fascinés par les enfants sauvages? Pourquoi l'intérêt de la presse pour Jean, l'enthousiasme nerveux des savants, l'argent mis à la disposition pour enquêter sur place? Pourquoi l'homme sapiens s'intéresse-t-il à Romulus et Remus, à Tarzan, à Mowgli, à Victor ainsi qu'aux primates, ces animaux humains? La réponse est peut-être fournie, disent les auteurs, par la dualité nature-culture, qui, nourrie du mythe du bon sauvage, est devenu synonyme de l'opposition liberté - contrainte (sexuelles), instinct - raison. "Les hommes sauvages nous attirent et nous répugnent à la fois". (p. 185) En face de ces êtres, qu'ils se représentent sans contraintes, ils ont une attitude ambiguë. Mais en s'intéressant à eux, les hommes cherchent l'évasion imaginaire non compromettante. (Et c'est peut-être pour la même raison que

les touristes escaladent le Visoke avec des sentiments mélangés.)

Les auteurs font preuve d'une imagination nourrie par la psychanalyse. Certes, ces spéculations sont défendables mais alors seulement dans une logique occidentale. Romulus et Remus sont des romains. Tarzan était une bonne affaire pour Hollywood. C'est Rousseau qui rêvait du bon sauvage. L'histoire de Jean a été un sujet de la presse occidentale. Lane et Pillard sont américains. Et le mode de penser par antithèses, n'est-il pas une originalité occidentale? Mais alors, pourquoi Jean est-il devenu un personnage mythique au Burundi? Les auteurs cherchent encore une réponse.

"En bien, Jean est un personnage mythique. Son histoire est née comme toute légende, en surgissant des profondeurs. L'histoire a plu aux gens, ils se la sont répétée, l'ont embellie, enrichie de détails, de dates. Toutes les conditions pour la naissance d'un mythe se trouvaient réunies. Jean est un enfant étrange, sans passé, anonyme, car Balthazar avait perdu son identité en allant d'institution en institution, ne laissant pratiquement pas de traces. La tradition orale, propre à la société burundienne, joue ici un rôle essentiel. (...)

Peut-être Jean est-il le symbole pour le peuple burundien, le symbole des victimes du génocide. (...) Pour les Batutsi et les Bahutu c'est peut-être une manière détournée de parler de la tragédie; et pour les Batutsi - ce sont eux qui s'occupent de lui - une façon d'indiquer qu'ils veulent guérir le pays de la maladie." (p. 182/183)

Acceptons ces spéculations socio-philosophiques avec la réserve nécessaire. D'ailleurs les auteurs ne se sont jamais demandé si le mythe de Jean était vraiment populaire au Burundi, ni posé la question si le thème de l'enfant sauvage est compatible avec la culture bantoue en général et burundienne en particulier. Ce livre nous renseigne donc plus sur la mentalité des auteurs que sur le mythe, mais c'est bien dans

les réflexions annotées que réside l'intérêt pittoresque de ce récit captivant.

Emmanuel DOUTREPONT.

*
**

MURERANYANA

Roman de François BYUMA, Editions Rafiki 1981

MUSONI, fils d'un agriculteur-éleveur, rentre de Belgique où il vient de terminer des études supérieures. Il arrive dans le pays pendant la révolution sociale. Des partis se créent, des gens fuient le pays. MUSONI se fait inscrire dans un parti mais le quitte bientôt pour un autre.

Il revoit MURERANYANA, une amie ancienne, presque une fiancée, qui lui avoue que beaucoup de garçons tournent autour d'elle.

MUSONI, pour avoir du travail, se fait inscrire dans le parti du chef local. Bientôt, il est nommé dans l'administration, mais beaucoup de gens le détestent et il échappe à plusieurs attentats.

Il épouse MURERANYANA et monte en grade. C'est l'indépendance. Il est nommé haut fonctionnaire aux Affaires Etrangères. Mais ses ennemis le font emprisonner.

Survivamment d'autres événements; il est relâché. Il ne va plus s'occuper de politique, mais se consacrer à l'agriculture et à l'élevage, ainsi qu'à sa famille.

et les événements de la vie de MURERANYANA sont racontés de façon très intéressante et captivante.

MURERANYANA est un livre intéressant, car il s'étend sur une époque assez vaste de notre vie nationale: le temps de deux révolutions! Il est à regretter qu'il manque parfois un enchaînement logique des événements.

Un exemple: l'emprisonnement d'un haut fonctionnaire de l'administration ne se fait pas par le premier venu; il faut un événement saillant qui conditionne cette arrestation.

Certains événements et expressions ne cadrent pas avec l'époque ou le personnage. On ne dit pas indifféremment "madame" et "chérie" et encore "ab'iwanjye", en parlant de sa femme, surtout lorsqu'on est universitaire, qu'on a vécu en Europe, etc...

Chacun de ces termes caractérise une époque ou une position sociale bien déterminée.

Le langage est souvent surchargé. A force de vouloir utiliser les expressions "nouvelles", l'auteur en met trop. Souvent le langage ne correspond pas à la situation. Voir page 74, le langage de MURERANYANA et de ses beaux parents lorsqu'ils parlent de l'arrestation de MUGENZI.

En général, il semble que le livre aurait pu être retravaillé pour supprimer les nombreuses incorrections. On aurait eu alors une œuvre très intéressante.

Agnès RUBAVIZA

*
**

NYARUGENGE N'AMAHANGA

Pièce théâtrale d'Emmanuel GASANA, Ed. Rafiki 1980

Dans la pièce, l'auteur a voulu relater et mettre en évidence comment la malhonnêteté, sous ses formes diverses est en train d'envahir notre société,

surtout urbaine, comme celle de Kigali.

Exemple :

- Malhonneteté dans les relations humaines : KALISA se croyait avoir des amis quand il avait du travail. Devenu chômeur, personne ne se souvient de lui; il n'a même aucun sou pour réparer son pantalon ou se payer le loyer.

- Malhonneteté dans l'amour : MURORUNKWERE a terminé l'école familiale à la campagne et vient s'établir à Kigali (Nyarugenge) pour apprendre la dactylo en vue de trouver du travail de bureau; en ville, un garçon qui vit de fraude (MAYELI) la trompe en l'appelant sa fiancée et finit par lui faire un enfant.

- Malhonneteté qui n'épargne pas non plus les personnes de même famille : NZAKIRA arrive en ville et essaye de vendre la maison de son frère KALISA à l'insu de celui-ci.

- Malhonneteté qui est caractérisée par l'individualisme et l'insouciance envers l'autre : on ne porte pas secours au voisin visité par les voleurs...

La pièce est moralisante; elle expose des cas concrets qu'on rencontre dans la vie courante; elle prêche les valeurs culturelles et ancestrales. Ce sont les anciens qui nous donnent un type de vie modèle et équilibrée. Ainsi les parents de Kalisa, fidèles dans leur vie conjugale, aimés et admirés par l'entourage fêtent leur 35ème anniversaire de mariage.

Innocent MAJANGWE

" La crasse qui vient des grands
se répand vite "
Proverbe kirundi

André KAMEYA : BYENDA GUSETSA

Ed. RAFIKI 1980;
2e éd. IKONDERA 1981. 55 pages.

Recueil sélectif en kinyarwanda d'anecdotes, de calembours, de courts récits humoristiques, Byenda Gusetza a pour but de délasser, d'amuser, de faire rire, même aux éclats!

L'auteur nous fait sauter des anecdotes classiques et historiques aux anecdotes d'invention récente inspirées par des apports culturels nouveaux dans les domaines de la culture matérielle, du contact des peuples, des institutions culturelles, politiques, économiques, sociales et religieuses. Nous croisons les humains de tous âges et de toutes les ethnies ainsi que les animaux de tous ordres: herbivores et carnivores, rongeurs et batraciens, oiseaux et insectes etc...

Souvent, le prix de la perle est fonction des défauts physiques et moraux des intervenants : lépreux, sourds-muets, bossus, estropiés, gourmandise, ivresse publiques, banditisme, sexualité déréglée ...

L'auteur ne recule pas devant des termes incongrus (gusura, umusuzi, amabyi, kumya...). Il se permet néanmoins de dépersonnaliser certaines anecdotes: nous avons relevé quelques unes que la "tradition" attribue communément à des personnages bien connus encore en vie ... et en vue. Dépersonnalise-t-il pour rendre plus "universel" ou est-ce pour éviter des poursuites plus ou moins légitimes de la part de ces individus concernés?

L'auteur ne prétend pas avoir épuisé le domaine du rire : Byenda gusetza n'en est qu'un avant-goût (umusunongero). C'est avec impatience que nous attendons la suite... et elle sera lue et relue.

Marius DION et Vincent ELITE :

UBUMENYI BW'UMUBILI WACU

Ed. RAFIKI 1980 , 78 pages & illustrations.

Ubumenyi bw'umubili wacu est un ouvrage d'anatomie humaine (les parties du corps humain). Les termes sont énoncés en kinyarwanda avec une traduction en français et un commentaire explicatif en kinyarwanda pour les termes qui le nécessitent.

Cet ouvrage est divisé en sept chapitres allant des généralités au système de circulation et de déjection en passant par la description de la tête, du tronc, des membres inférieurs et supérieurs, de l'appareil digestif et respiratoire, du thorax et des organes génitaux.

Ouvrage de vulgarisation parce qu'il écrit dans une langue accessible au grand public et présenté sous forme de brochure dont le prix est très abordable.

La précision y est de rigueur. Il faut signaler pourtant une information qui porte à confusion : la nomenclature des doigts de la main. Les auteurs (ou l'informateur) nomment les doigts à partir du pouce alors que la pratique courante les énumère en partant de l'auriculaire. Nous aurons ainsi :

Meme ou Mee	: auriculaire
Mukuru-wa-meme	: annulaire
Musumba-zose	: majeur
Mukubita-rukoko ou Marere:	index
Kigufo-nyirazo ou	
Igikunwe	: pouce

Le pouce est ainsi dénommé parce qu'il est considéré comme le "chef des doigts", sa capacité de préhension étant d'ailleurs un des critères de di-

stinction entre les Primates (dont l'Homme) et les autres Mammifères. C'est de l'index dont on se sert pour curer les plats (gukubita urukoko ou gukomba) ou pour manifester les signes d'agressivité (amarere).

D'aucuns s'indignent de ce que les Auteurs ont décrit les parties composantes de l'appareil génital dans un ouvrage de vulgarisation et en langue vernaculaire. Trêve à la fausse pudeur! Frein au penchant à l'inhibition dont nous héritons d'un système éducatif basé en grande partie sur le refoulement. Un ouvrage d'anatomie, si modeste soit-il, n'est pas à confondre avec des écrits à caractère pornographique.

Le temps de garder le secret dans le domaine sexogénital est dépassé : les jeunes de 14 ans savent déjà par eux-mêmes ce que savent les adultes de 30 ans. Il est temps d'introduire les cours d'initiation à l'anatomie et à l'obstétrique au niveau de l'enseignement primaire: nous espérons que ces cours se donneront en kinyarwanda. Les éléments sont là !...

Antoine SIBOMANA

"L'intérieur de l'homme est un cadenas dont la langue est la clef."

(bambara, Mali)

"Le champignon est bon mais il pousse sur un tas d'ordures ."

(Côte d'Ivoire)

Courrier des Lecteurs

AU SUJET DES EDITIONS RAFIKI

Je saisis cette occasion pour vous faire parvenir mon "ECHO à DIALOGUE N° 85".

Je viens de lire avec grand plaisir le récent numéro de DIALOGUE. Bravo spécialement pour le Dossier "Comment publier un livre au Rwanda?" et les diverses recensions contenues dans cette revue.

Une note personnelle sur les recensions :

DIALOGUE peut se faire un point d'honneur d'être la seule Revue au Rwanda qui ouvre ses colonnes à des critiques littéraires qui font le point de la production littéraire au Rwanda. Mes félicitations vont particulièrement à cette Equipe de RAFIKI qui ne ménage aucun effort pour soutenir et promouvoir notre littérature populaire et qui lui augmente les destinataires par son alphabétisation. A mon avis, c'est une véritable révolution culturelle!

Pourquoi les "critiques" de DIALOGUE - qui sont souvent des animateurs du Club Rafiki - ne nous présentent-ils pas le contenu des publications Rafiki?

Modestie intellectuelle ou sous-estime de leurs Editions? De mémoire de lecteur, je n'ai vu jusqu'ici des Editions RAFIKI que des cascades de titres, sans plus! Pourtant le large public que vise DIALOGUE aurait intérêt à connaître mieux vos livres qui ne se vendent le plus souvent qu'à Kigali. Le droit à la lecture déborde la Capitale!

En guise de conclusion, me permettrez-vous de formuler un vœu à l'endroit des lecteurs rwandais de DIALOGUE, pour la plupart intellectuels racés? Pourquoi ne tentez-vous pas une expérience parallèle (et, pourquoi pas, plus poussée) à celle des Editions RAFIKI, en recensant ou en présentant la maigre production littéraire rwandaise dans nos journaux et péri-

diques "Kinyarwandophones" (Kinyamateka, Imvaho...)? Vous rendriez ainsi un grand service à la majorité des Rwandais alphabétisés et contribueriez à coup sûr à la promotion de notre jeune littérature jusqu'ici mal soutenue! Je vous en remercie d'avance.

Martin KAMURASE

REPONSE

Les animateurs du Club RAFIKI préféreraient que leur production soit critiquée et recensée par d'autres. Avis aux intéressés!

Ecrivains ... à vos plumes !!!

*
**

"LE MISSIONNAIRE SUR LA SELLETTE"

Réflexions à propos de la réponse du P. BELLOY au P. MUSY (DIALOGUE n° 85 p. 83 et ss.)

J'ai beaucoup d'admiration et d'affection pour le Père Belloy "missionnaire blanchi sous le harnais" comme il se définit lui-même, et qui pourrait se reposer de ses fatigues; mais voilà, le P. Belloy est infatigable et continue à mener une activité combien utile et appréciée auprès des malades de Kigali.

Et cependant, sa réponse au P. Musy crée en moi un malaise. Je n'étais pas, au départ, tout à fait d'accord avec le P. Musy. mais il me semble que le P. Belloy pose mal le problème. Je voudrais reprendre en quelques lignes chaque fois les différents paragraphes du texte de Maurice Belloy.

"Bilyogo, vous connaissez?" - Géographiquement, je vois à peu près où cela se situe. Pour le reste, moi non plus je ne connais pas. Mais pourquoi mépriser cette "minuscule assemblée de chrétiens en marge du Rwanda" parce qu'on y parle swahili? Dieu n'a-t-il pas toujours travaillé avec des gens ou des groupes minuscules? Les 12, vous connaissez? Une minuscule assemblée de minables, peu soucieux de vivre les commandements et les interdits de la Loi Juive. Et la première communauté d'Antioche? Des païens sans foi ni loi, qui ont simplement fait confiance à Jésus-Christ. Et si Bilyogo était un microcosme de la grande communauté ecclésiale? Si Bilyogo pouvait jouer ce rôle de dialogue avec nos frères Musulmans? N'est-ce pas important cela?

"Qui est missionnaire?" - Personnellement je réponds: tout homme qui s'est lié à Jésus-Christ, qui s'est laissé empoigner par lui, jeter par lui au bas du cheval de son égoïsme ou de son orgueil. Paul ne faisait partie d'aucune congrégation spécialisée dans la prédication de l'Evangile. Tout chrétien est missionnaire, l'Eglise est ontologiquement missionnaire: l'Ecriture ne nous apprend-elle pas que tout appel personnel de Dieu est aussi un envoi en mission? Le décret conciliaire "Lumen Gentium" ne rappelle-t-il pas à tout le peuple de Dieu sa responsabilité dans la prédication de l'Evangile? Je ne crois pas que la signification du mot missionnaire ait éclaté. Au contraire il est restitué par notre époque à toute l'Eglise. Il n'y a pas dans l'Eglise des "missionnaires" et des "pseudo-missionnaires". Lorsque les 12 décidèrent la mise en place d'une nouvelle "structure", celle du "service des tables", ils voulurent se réserver le monopole de la prédication de la Parole (comme si l'on pouvait séparer les deux: service de Dieu et service de l'homme!); or de ces "diacres" dont nous parle le livre des Actes, deux seulement reviennent à la surface par après: Etienne et Philippe. Et c'est pour nous dire...qu'ils prêchaient la Parole!

Alors si "est missionnaire le religieux qui s'ex-patrie au nom de l'Evangile", je pense qu'il n'a pas

le monopole de la mission, mais qu'est missionnaire également, de par son baptême et sa confirmation, tout membre du peuple de Dieu qui prend l'Evangile au sérieux.

"Quel type de mission" - Je marque mon accord avec le P.Belloy, et renvoie simplement au livre du P.Cosmao: "Construire le monde, une tâche pour l'Eglise". Il s'agit là d'un projet missionnaire.

"La mission a-t-elle un avenir?" - Si l'Evangile en a un, la mission en a donc un aussi. Et si la France est "pays de mission" (abbé Godin) ce n'est pas seulement parce que les Africains y sont nombreux, mais parce que l'Evangile doit être annoncé à tout homme et doit aboutir à des changements de structure dans tous les domaines, qui soient plus respectueuses de l'homme, spécialement du plus pauvre.

Bien sûr cette mission prend un visage nouveau en fonction des changements socio-culturels que connaissent les temps qui sont les nôtres. Si le P.Belloy définit le missionnaire comme celui "qui prêche et instruit" il est clair que cette prédication peut prendre des formes variées. Je pense que l'action que mène le P.Belloy auprès des malades de Kigali ou pour une humanisation des prisons est une prédication missionnaire parce que cette action rencontre les plus pauvres dans leurs situations de misère et d'oppression: "J'ai vu la misère de mon peuple et j'ai décidé de l'en libérer". Toute action qui vise à un épanouissement de l'homme dans toutes ses dimensions est une prédication de l'Evangile.

"Que faut-il penser des missionnaires?" - Je ne dirai rien de cette discussion sur l'aspect colonialisiste que connaît la mission, car je suis trop jeune dans le pays pour en parler. Il ne faudrait quand même pas décider trop vite que tout fut fait dans un sens purement humanitaire par la Belgique. Le pouvoir belge n'a-t-il pas maintenu et renforcé un pouvoir local oppressif pour les plus petits? L'Eglise n'a-t-elle pas collaboré avec ce pouvoir? Au-delà des personnes, les structures mises en place et par l'Egli-

se et par le pouvoir civil étaient-elles libératrices? On peut se poser la question.

Le P. Belloy termine son article par ces mots: "pour maintenir notre religion, nous devons aussi promouvoir une liturgie et une théologie basées sur les "pierres d'attente" et les usages du Rwanda." Ne devrions-nous pas ajouter que l'Eglise devrait devenir un lieu de réflexion et d'action pour les plus pauvres, afin qu'ils prennent en main leur destin et leur libération de toute oppression? N'est-ce pas un peu cela que le P. Musy et ses confrères tentent de faire à Bilyogo?

Michel DONNET

*
**

EDITIONS RWANDAISES ET CONCOURS LITTERAIRE

J'ai lu avec intérêt le numéro 85 de votre revue. Félicitations pour tant d'articles intéressants et utiles.

Je n'ai reçu ce numéro qu'hier! La bande d'expédition n'y était plus... C'est que plusieurs personnes l'avaient lu avant moi... ce qui n'est pas mauvais!

J'ai eu l'attention attirée par le dossier: "Comment publier un livre au Rwanda". La partie écrite par Charles Habyalimana m'a fait grand plaisir... Les Editions Rwandaises en effet sont une oeuvre de Caritas-Rwanda... Sans doute y a-t-il encore quelque chose à faire pour relancer ces éditions.

Le jour où quelqu'un écrira l'histoire du livre au Rwanda, il ne faudra pas qu'il oublie que dans les années 1951-1953, les "Amitiés Belgo-Rwandaises" ont organisé le premier concours littéraire du pays:

Six manuscrits ont été primés dont deux furent imprimés (à Kibgayi). Un de ces livres a pour titre "Ikinyabupfura". Il est épuisé depuis de longues années.

Longue carrière à "Dialogue"!

A. DEJEMPEPE

*
**

DEMOGRAPHIE RWANDAISE ET DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE

Dans son numéro 86, DIALOGUE a déjà présenté à ses lecteurs un résumé de l'analyse des effets des facteurs démographiques sur l'évolution de l'Economie Rwandaise.

"Le but de la présente analyse, lisons-nous à la page 2, est de constituer un outil permettant de mieux comprendre les effets des facteurs démographiques sur le développement social et économique et l'importance des politiques et programmes démographiques du gouvernement".

Les observations portent sur ce double objectif.

1. Mieux comprendre les effets des facteurs démographiques sur le développement socio-économique.

Par de multiples tableaux statistiques basés sur 3 hypothèses sur l'évolution de la fécondité (6,9,4 ou 3 enfants par femme), le document montre avec une très grande clarté les conséquences probables de la croissance démographique sur la capacité du pays à nourrir sa population, scolariser ses enfants, créer des emplois, assurer les soins médicaux, etc... Dans chacun des cas considérés, le coût financier est estimé pour faire ressortir les conséquences des différents taux de fécondité.

Les conclusions sont claires, logiques et cohérentes. Sans risque de se tromper, on peut affirmer que le premier but est atteint.

2. Mieux comprendre l'importance des politiques et programmes démographiques du gouvernement.

Toute politique démographique procède d'un jugement de valeur explicite ou implicite, sur l'homme, la famille et la population. Le document se garde d'émettre un quelconque jugement de ce genre ou de proposer une technique.

Pour une étude à caractère scientifique, cela constitue, sans contexte, un aspect très positif; pour un utilisateur, c'est une preuve de l'insuffisance de la valeur instrumentale du document.

Quelle que soit la méthode choisie, le planning familial exige des moyens matériels et humains. Nous pensons surtout au personnel médical et para-médical d'encadrement pour persuader et même convaincre la population du bien-fondé du planning familial et des techniques à utiliser. Dans tous les cas, le coût financier est nécessaire, inévitable et variable selon les méthodes employées. Il est différent selon que, sur une même période de temps, on veut passer du taux de fécondité de 6,9 à 4 ou à 3 enfants par femme.

L'estimation du coût à consentir - estimation liée au choix des techniques - aurait permis de comparer les dépenses à effectuer et les moyens disponibles au résultat à obtenir, c'est-à-dire réduction des charges sociales et amélioration du niveau de vie de la population.

Bref, l'estimation du coût aurait permis de juger de la meilleure allocation des ressources, du reste, fort limitées. C'est dans ce sens qu'il faut entendre "insuffisance de la valeur instrumentale".

La fécondité est un phénomène complexe, profondément enraciné dans le biologique et le culturel. Espérons que si cette estimation du coût financier est faite, l'étude tiendra compte des multiples aspects du problème.

François FUNGA.